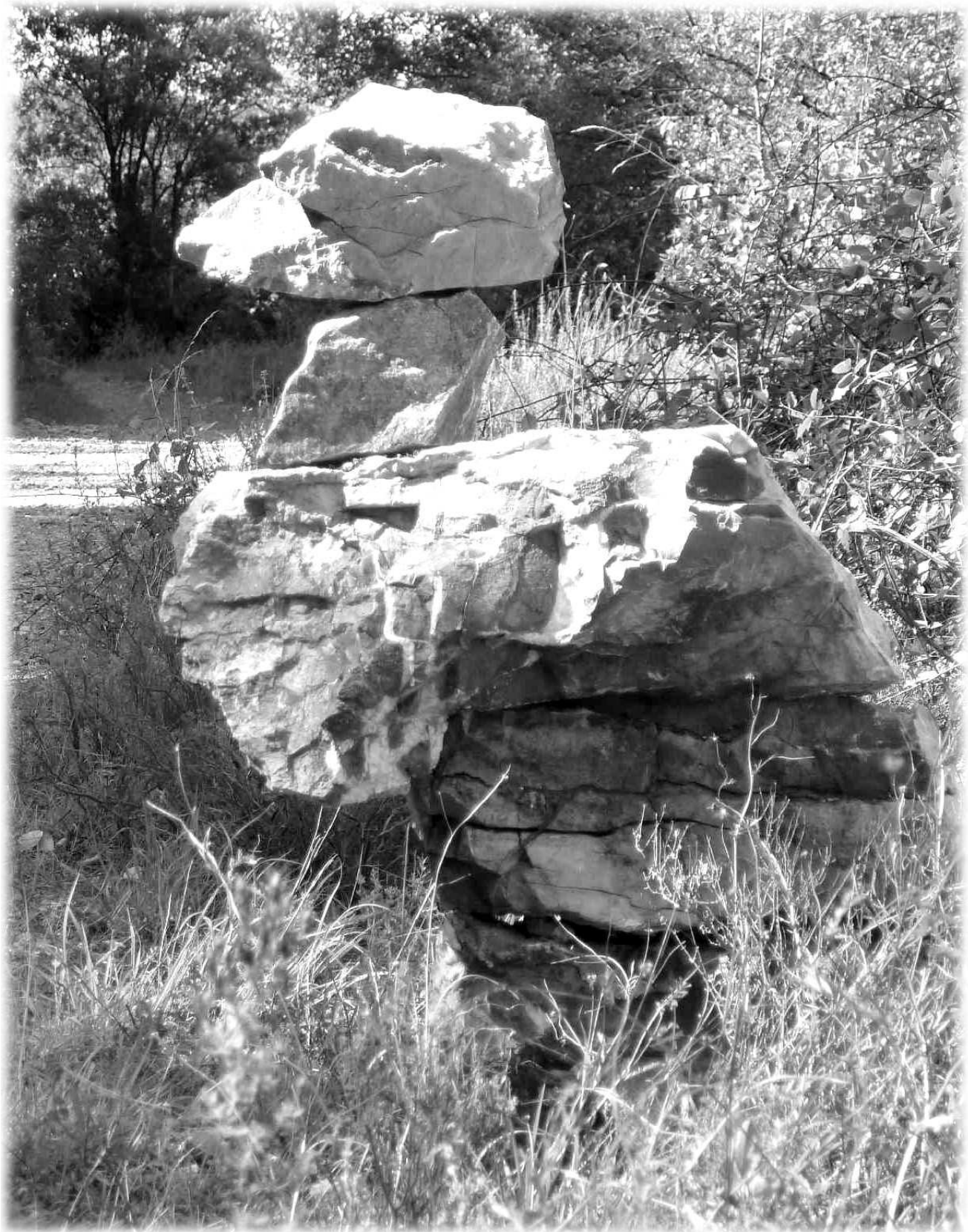


LO PUBLIAIRE



N° 99 Octobre 2010

Une estimation donne environ à 10 millions le nombre de bénévoles qui mettent leur compétence, leur temps libre au service des autres. Elle donne en fait toute l'importance qu'attachent 80% des français à la vie associative. Les actions des bénévoles sont dirigées pour 40% vers les causes sociales ou humanitaires, les autres sont tournées vers l'épanouissement personnel, sports, culture et loisirs. Elles sont sérieusement prises en compte par les élus qui participent efficacement à leur dynamisme. "Lo Publiaire" est une d'entre elles, il participe à la publicité, à la description de leurs activités, à l'information des travaux des conseils municipaux. De nouveaux rédacteurs s'enhardissent à nous faire parvenir des articles. Pour l'équipe du "Publiaire" c'est une véritable récompense, tant attendue. Elle va droit au cœur de chacun de ses membres, car depuis longtemps nous insistons en écrivant que ce journal local vous appartient. Écrire, c'est simple, en langage courant, vous êtes seul, vous pouvez raturer, reprendre, demander conseil, utiliser le dictionnaire, cela peut être long, mais le résultat est tellement exaltant, faire participer les autres à sa propre expérience. Ces échanges ne peuvent être que bénéfiques, en apportant de la diversité, de la nouveauté, souvent un nouvel éclairage sur des idées, que nous pensions bien arrêtées. Poussés par vos encouragements, nous allons poursuivre nos actions, continuer à être au plus près de vous, vous donner l'envie d'écrire, vous informer sur la vie de tous les jours de vos villages.

Editorial	2
Chemins des Baoutes	3
Ces St Bauzillois dont le savoir faire s'exporte ...	4
Que d'O	5
Deux journées à Paris	6
Mots croisés	7
Les peupliers des Berges de l'Hérault	8
L'eau dans le monde	9
Le vélo de Jean	10
Tracasserie sanitaire	15
Albert et les piscines	15
Juste un petit mot	15
Allo ? CouquiDjéma	16
Ses amis ... de l'autre monde	18
Repas "Quartier de la Plantade"	19
Montoulieu et son écoles	20
Les comptes rendus des conseils	21
Etat civil	35
Une nouvelle assos.	31
Les trois couleurs	32

Page de couverture

Sculpture minérale chemin des Baoutes

Reproduction interdite de tout ou partie de texte,
sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal
"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

Lo Publiaire

(Association loi de 1901)
201 Chemin vieux de Ganges
34190 St BAUZILLE DE
PUTOIS

Journal d'information trimestriel :
Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR
- Composition : Thierry CELIE
- Rédac. : Signataires des articles

Prochaine parution
N° 100 Janvier 2011

Chemins des Baoutes :

Quand le minéral devient animal

Sur ce chemin qui domine l'Hérault, où il fait bon vivre la nature, où les roches torturées par des forces magmatiques incommensurables qui ont à une époque plissé des pans entiers de la montagnes, nous admirons aujourd'hui cette architecture naturelle faisant par endroits apparaître des grottes en pleine paroi, vestiges de rivières souterraines aujourd'hui comme perchées comme pour être sûres de ne pas échapper aux rêveries des promeneurs.

Cette évasion est toutefois accessible peu après les canoës et commence dès le premier barrage de pierre préservant de l'invasion des voitures.

C'est toutefois après avoir franchi le second barrage (marqué par un cœur trônant sur la grosse roche centrale) que m'est venue l'idée d'utiliser les nombreuses pierres tombées de la colline pour leur donner des formes d'animaux (pour certains tout droit sortis de la science fiction), pour d'autres des personnages de l'histoire (ex : César), sans oublier des petits ponts nous rappelant modestement que cette région est un fragile équilibre.

Si l'on devait établir un classement des plus populaires de ces représentations, le crocodile aux dents acérées remporte largement le suffrage des plus jeunes. Pour un public

connaisseur et nostalgique de ses origines, le dinosaure (2m de haut) fait le bonheur des photographes.

Certains voient toutefois en ce monstre une autruche... Mais après tout, seule notre imagination décide de ce qu'elle voit, de ce qu'elle veut voir ou peut voir (selon l'excellent rosé de la région).

De quelques modestes et très fragiles empilages commencés en 2009 et dont il ne restait presque rien (l'hiver, les intempéries, mais surtout l'instabilité structurelle de ces montages), cette année, en août (et oui, je ne suis qu'un modeste vacancier !) je décidais d'en recréer, plus nombreux, plus diversifiés et surtout plus stables (j'avais amené le ciseau juste histoire de donner un petit coup de pouce à la nature pour aider les pierre à s'asseoir les unes sur les autres...

Sur ce versant de la colline, le matin est le moment de prédilection pour s'y évader : le soleil n'ayant pas encore réussi à vaincre le relief pour y déverser sa brûlante caresse. Peut-être y croiserez-vous des pêcheurs à la bourriche bien garnie (si l'on en croit leurs exploits) mais aussi heureux d'avoir atteint ce petit sentier de retour dont l'accès se mérite lorsque l'on remonte de l'Hérault !

De pierre en pierre, de passant en passant, l'idée semble avoir fait son chemin puisque maintenant, en allant construire de nouvelles structures, il m'arrive de découvrir de nouveaux « habitants » de ces lieux : ainsi, dernier en date, un escargot surveille le chemin, perché à 2,5 m de hauteur à flan de falaise (un peu après le dinosaure).



Peut-être l'an prochain, lorsque je reviendrai, j'aurai le plaisir de découvrir le fruit de votre expression.



Et puis, n'oublions pas que si ce petit chemin hors du temps est (encore) aujourd'hui accessible à tous, c'est peut-être parce qu'il est respecté par les promeneurs.

Que perdure cette bonne et naturelle attitude.

Gilbert RICARD



« Ces Saint Bauzillois dont le savoir faire s'exporte... »

Vous avez probablement utilisé l'hiver dernier, des masques censés vous protéger de la terrible « grippe A », ou peut-être, connaissez-vous le bonheur des couches pour bébés, ou encore dans le cadre de votre travail ou d'une visite à l'hôpital, avez-vous enfilé la charlotte et les protège-chaussures fort élégants au demeurant.

Et bien, il y a de grandes chances que ces produits aient la même origine : l'entreprise MATHEC, dans laquelle travaille depuis sa création André ALLEGRE, qui a été rejoint par son frère Gilles et dont la famille fait partie de l'histoire de St Bauzille.

CV- André, comment es-tu devenu l'un des deux membres fondateurs de l'entreprise MATHEC ?

AA- Après mes études au lycée professionnel de Mende, j'ai intégré l'entreprise PRESTIGE à St Martin de Londres en 1990, comme conditionneur puis chef d'équipe de nuit. En 1997, cette entreprise a rencontré des difficultés économiques. C'est alors qu'avec Eric BELLET, futur PDG, nous avons décidé de créer la société MATHEC, avec un concept novateur : « le non tissé ».

Nous nous sommes installés au départ dans une ancienne boucherie de 20 m² à Villeneuve-lès-Maguelone, puis dans un garage de 100 m², ensuite dans un local de 1 500 m² à St Mathieu de Trévières, suivi à Lunel d'un espace de 2 500 m² pour arriver aujourd'hui à Valergues, dans une usine de 4 000 m² avec l'un des plus imposants centre d'usinage

de la Région (12 tonnes) et 17 employés.

CV- Pourquoi MATHEC est devenu rapidement l'un des leaders sur le marché ?

AA- C'est grâce au procédé créatif, innovant et unique de découpe intégrale d'entrejambe des couches pour bébés et adultes. Ceci nous a permis d'augmenter la production et de nous faire connaître d'abord au Moyen-Orient puis, partout dans le monde.

Il est important de dire qu'un producteur français local a cru en nous et nous a proposé de faire des essais dans sa propre entreprise.

Aujourd'hui, le concept du « non tissé » est utilisé pour les couches, les champs stériles opératoires, les couvre-têtes et chaussures, les masques, dans l'hygiène féminine et pour le papier de toilette.

CV-Peut-on dire que la grippe AH1N1 vous a ouvert des horizons inespérés ?

AA- Certainement, d'autant que nous étions les premiers à avoir conçu une machine pour fabriquer les masques « en bec de canard » FFP1, FFP2, FFP3, pour la grippe aviaire au départ notamment, pour le groupe THUSANE (spécialisé dans les bas de contention), basé à St Etienne et dans lequel travaille Bruno MOURIER, un autre enfant de St Bauzille qui avait débuté sa carrière à la COGETEX au Vigan.

Deux ans après, nous avons réalisé une machine spécifique pour les masques protecteurs contre la grippe AH1N1. Le nombre d'employés est passé à 40

avec les intérimaires et depuis peu Valentin ESTEVES, un jeune St Bauzillois, a intégré notre équipe.

CV- Et c'est là que Roseline notre ministre de la santé a fait exploser le marché ?

AA- Oui car nous avons fourni pour le marché d'état les groupes ALLTEX (13), VALMY (42), KOLM (à Angers), INTERMARCHE (basé en Bretagne et qui fabrique les couches pour bébés et les produits d'hygiène féminine), pour l'armée égyptienne (5 machines), la gendarmerie royale du Maroc (3 machines) et le ministère de l'intérieur du Maroc (2 machines).

CV- Que t'as-apporté cette aventure sur le plan personnel ?

AA- Grâce à cette société je voyage dans le monde entier. Mon premier voyage fut au Pérou, afin d'installer une machine à Lima. Ensuite il y a eu L'Egypte, l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Italie, Chypre, Israël, l'Arabie Saoudite et pour moi le voyage qui m'a le plus marqué tant par la beauté de ses paysages que par la richesse de sa faune : l'Afrique du Sud.

Cette ouverture sur le monde, la découverte de tous ces environnements si différents les uns des autres m'a permis de prendre conscience des problèmes de la planète, en particulier celui des enfants qui travaillent depuis leur plus jeune âge.

CV- André et St Bauzille dans toute cette aventure ?

AA- Malgré tous ces voyages, toutes ces personnes

rencontrées, mes racines sont ici et fidèle à St Bauzille je suis, fidèle à St Bauzille je serai.

CV- Merci André.

Dans un prochain numéro, nous rencontrerons Céline Lillini qui exerce la profession de puéricultrice, dans le service d'orthopédie infantile de l'hôpital Arnaud de Villeneuve à Montpellier.

Si vous êtes habitants de St Bauzille et si par votre travail,

vos compétences vous avez découvert d'autres régions, d'autres pays et si vous désirez témoigner, n'hésitez pas à nous contacter pour une éventuelle interview.

Par Vidal Christophe.

Que d'O !

Par cet article amusant, je mets en avant le parler « vrai » dénué de toute vulgarité d'un villageois de notre cher midi, à l'accent chantant. J'attire votre attention en vous signalant que ces personnages rapportés et leurs sujets sont fictifs, donc le fruit de ma propre imagination. C'est ainsi que je m'exprime à travers ces rimes. Le tout pour vous apporter un brin d'humour et de détente dans ce monde qui en manque...

Père Chabaud apporte des nouvelles à son fils Thibault :

Alors Thibault, qu'est-ce que tu racontes de beau ? Il n'y a rien de nouveau concernant les travaux de ton caniveau ?... Quant à moi, ça va « molo », par contre j'ai perdu six kilos en faisant du vélo. A cause de la mère Devot, je n'ai pas pû m'occuper du caveau du père Claveau. A Uchaud, où j'ai passé une journée chez l'oncle Cruchot, il ne faisait chaud et je crains pour ses artichauts. Ce temps n'est pas rigolo et Lolo risque de se trouver les pieds dans l'eau.

Désormais, je prends mon terreau à la maison « Rentéro » qui est à mon avis le meilleur de tout

l'Hérault. Samedi, j'ai invité Marceau à venir manger un morceau puis on a passé un moment à la foire des arceaux. Le Bruno, de son séjour à Agen, m'a ramené de délicieux pruneaux. Marco m'a annoncé l'exploit des « crocos » contre Monaco. Justo le cuistot est toujours dans ses plateaux et se lève comme d'hab' très tôt.

Mau-Mau n'est pas encore revenu de Meaux, on va le traiter de tous les maux car ses rameaux débordent sur la route de son hameau. Pipo travaille autant du chapeau, la bêtise à fleur de peau. Le pauvre Jeannot n'arrête pas de s'abreuver à ses tonneaux, il me fait penser à son cousin Arnaud de Montarnaud. Quant à Renaud, avec la vente de ses journaux, je ne l'ai pas revu depuis l'anniversaire de Dino.

Jo-Jo et sa femme Marie-Jo se sont payés une superbe « Peugeot » et en ont profité pour rendre visite à leurs amis limougeauds. Navarro le « roi » du tarot est mort récemment dans son bistrot « le Rétro ». L'infortuné Cazorro, depuis sa grave blessure avec un toro lors de la dernière encierro, a le moral à zéro. Le volubile Freddo me raconte le même credo au sujet de ses

vacances au Jura, près du mont Crêt d'eau.

Le peintre Pablo a créé un magnifique tableau qui est exposé à la salle Puéblo. Aldo s'est construit un solide radeau et passe des heures sur le plan d'eau avec son collègue Ludo... comme deux grands ados. Il paraît que la belle « Lolo » trompe son mari Angélo avec un gars de Saint-Malo... il va y avoir le feu et les larmes vont couler à flots dans la famille « Lancelot ». Au fait, pour mon mal de dos, je me fait passer chez Mado... c'est un véritable fardeau.

Dis grand nigaud !!! Tu te souviens quand chez les Rigaud, tu refusais de manger leur fameux aligot et ces supers escargots alors qu'à présent tu en remplis ton frigo !!! Tu passeras à Bréau car je t'ai mis de côté des cèbes dans le préau. Avec Pédro, par la même occasion, on ira chasser le perdreau. Puis nous irons boire l'apéro chez l'ami Pierrot... Ah, j'oubliais, tu as le bonjour de Margot, la reine du ragot !!

Allez Tchao!! mon beau Thibault, on se retrouvera aussi pour la fête de Saint Bau !!!

Jean-Pierre PELLECUER

Deux journées à Paris pour les lauréats du CNRD

Dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2009 / 2010, le collège Louise Michel de Ganges a reçu trois prix au niveau départemental : le second prix pour la copie individuelle de Caroline CELIE, le second prix audiovisuel collectif pour le site internet de Anne BONNIN et Caroline CELIE et le troisième prix mémoire collectif pour le mémoire papier de Manon BOSC, Danny MARTIAL, Alexis POZZO DI BORGO et Laëtitia ZIRIGNON. Lors d'une réception à l'Hôtel du département le 5 mai 2010, le Conseil Général de l'Hérault a distribué à ces élèves de nombreux livres et DVD et leur a offert un voyage à Paris les 28 et 29 mai.

Partis de la gare St Roch de Montpellier à 7 heures 20 le vendredi 28 juin, nous sommes arrivés à la gare de Lyon à 10 heures 50. Là, nous attendaient deux bus qui nous ont conduits à la Porte Dorée pour visiter la Cité de l'immigration. Les lauréats ont été divisés en deux groupes et ont fait une visite guidée d'environ 1 heure 15 minutes.

Les lauréats
devant les
Invalides



Notre guide parlait dans un micro et nous l'entendions grâce à des casques que le personnel de la cité de l'immigration nous avait fournis. Nous avons vu les "valises" d'immigrés de différents peuples et religions,

L'impressionnante
bibliothèque de
l'Assemblée
Nationale



nous avons étudié les discriminations contre les immigrés du nazisme par exemple, leurs conditions de vie dans le pays d'arrivée et les lois de ces pays pour les immigrés. Suite à la visite nous avons eu quelques minutes pour nous informer plus profondément sur les sujets qui nous avaient intéressés.

Les bus nous ont ensuite amenés dans une brasserie où nous avons déjeuné. La décoration était surprenante : les lustres et les appliques étaient fabriqués avec des couverts. Une demi-heure plus tard, nous voilà repartis vers l'Assemblée Nationale. Nous avons bénéficié d'une visite guidée. A l'entrée, nous devions montrer nos cartes d'identité, retirer nos montres, gros bijoux et nos ceintures. Nous avons fait un rapide tour en passant par la salle des fêtes, le salon et l'impressionnante bibliothèque. En fin de visite, nous avons pu assister à une partie de séance dans l'hémicycle. Aucun bruit n'était autorisé. Les députés ne se disputent pas lors de toutes les séances, mais, ce jour-là, certains députés doutaient du comptage du président de l'assemblée à propos de l'amendement.

La visite terminée, nous nous sommes dirigés vers l'Arc de Triomphe où nous avons participé à la cérémonie, très émouvante, du ravivage de la flamme du soldat inconnu. Quelques lauréats de notre groupe ont été choisis pour le dépôt de gerbes et le



recueillement devant la tombe du soldat inconnu. Une chorale australienne nous a fait l'honneur de se déplacer à Paris pour chanter "La Marseillaise". De nombreux soldats étaient présents. Nous avons formé un cortège qui a défilé sur les Champs Élysées jusqu'à la place Charles de Gaulle. A notre arrivée, la cérémonie a pu commencer.

Pendant que mes camarades applaudissaient la chorale australienne, j'ai été invitée à signer le Livre d'Or au nom des lauréats héraultais du concours 2009-2010. Ce fut un moment très solennel pour moi.

Suite à cette cérémonie, nous avons été cordialement invités dans les appartements privés du chef d'état major de l'armée de Terre, le général Irastorza, aux Invalides pour un cocktail dinatoire. Notre formidable professeure d'histoire, Mme Clot, a impressionné les militaires présents en jouant quelques airs (marche turque de Mozart, Happy Ending de Mika) sur un piano se trouvant dans un salon. Nous avons ensuite fait quelques photos devant la Tour Eiffel, illuminée, et nous nous sommes rendus à l'hôtel.

Le lendemain matin, remis de

toutes les émotions de la veille, les bus nous ont ramenés aux Invalides où nous avons pu visiter les musées qui nous intéressaient en particulier l'histoire Charles de Gaulle. Un musée très intéressant, récent et fait de multimédia. Après un petit interview, nous avons visité le musée des deux guerres qui regroupait les technologies et les uniformes des pays belligérants durant la guerre entre la France et la Prusse,

la première guerre mondiale et la deuxième guerre mondiale. Nous avons ensuite déjeuné dans un restaurant

près de la gare et avons pris le train.

Caroline CELIE

Nos impressions

Ce voyage était mémorable. Nous en avons beaucoup profité. Nous avons surtout aimé la visite de l'Assemblée Nationale car ce que nous apprenons dans les livres, nous l'avons réellement vécu. C'était très émouvant.

Anne BONNIN et Caroline CELIE

Ce voyage a vraiment valu le coup par rapport au travail fourni tout au long de l'année.

Nous avons pu visiter beaucoup de musées, de lieux célèbres,.... Nous nous en souviendront toujours. C'était génial, mais nous y serons bien restés quelques jours de plus.

Alexis POZZO DI BORGIO



Les champs Elysée : Défilé



Cérémonie du ravivage

MOTS CROISES

Par Christian LECAM

Horizontal :

- 1 : Il s'offre du bon temps, dans la région
- 2 : Ha !, la vache - Poisson de mer
- 3 : Au dessus de la moyenne
- 4 : Elle vit dans une certaine botte
- 5 : Il tombe chez le coiffeur – Démonstratif
- 6 : Terminaison féminine – Entrée
- 7 : Soudés – En prise
- 8 : Au cœur de Marseille – Elle peut gâcher la fête

Vertical :

- A : Dans la grotte des Demoiselles, on peut le voir
- B : Ils aiment bronzer dans la région
- C : Bruit de claque
- D : 2ème fils d'Adam et Eve
- E : Indispensable au parfumeur
- F : Vocifère – En cassant la croute
- G : Colorer
- F : Rassemblements
- I : Indispensable pour un bon vivant - Elle est à l'aise

Solution des mots croisés page 31		A	B	C	D	E	F	G	H	I
	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									

LA PHRASE DU TRIMESTRE

« A quoi ça sert de s'acheter un matelas neuf à crédit si le crédit t'empêche de dormir ? »

Patrick SEBASTIEN

Les peupliers des Berges de l'Hérault.



porte du réfrigérateur. Sur le bureau, un stylo, un cahier, avec quelques ébauches d'articles, quelques phrases qui viennent comme cela, l'imagination toujours en éveil.

Aujourd'hui, ce sont les peupliers des berges de l'Hérault qui ont attiré mon attention. Ils sont plantés là, au-dessus des rocaillies du col de la Cardonille, une épaisseur inégale de terre scelle à jamais le sort de ces peupliers, car ils préfèrent un terrain très humide, ce n'est pas le cas, alors les plus vigoureux résistent bien, les autres végètent doucement et meurent...

Tout l'été, ils souffrent de la sécheresse

Cet été s'est déroulé tranquillement, malgré quelques sautes d'humeur, les intempéries nous ont épargnés, pour combien de temps ?

Les orages sont passés au loin, quelques éclairs nous ont fait sursauter, quelques ondées nous ont effrayés, comme celle qui est tombée juste avant le repas champêtre de la fête.

Le vent a persisté à souffler, nous rafraîchissant un peu de cette chaleur lourde, toujours aux alentours des 30°.

C'est la rentrée, un peu engourdi, il faut se secouer et reprendre ses activités. Il faut activer ces neurones qui nous restent, parfois un mot nous échappe, il s'est évaporé dans l'espace, il ne revient brusquement qu'après des efforts soutenus. Pour les rendez-vous, l'agenda est obligatoire, sinon c'est l'oubli, pour les autres activités journalières, un tableau magnétique est installé sur la

Tout l'été, ils souffrent de la sécheresse, en plus ce vent quand il est faible agite déjà les feuilles, d'où son nom « tremble », mais quand il vient à souffler par rafales, les feuilles jaunies s'envolent, les brindilles, voire des branches, chutent sur le sol, défauts majeurs pour utiliser les berges comme terrain de pétanque. Quelle solution pour pallier à ces inconvénients ?

L'arrosage dès les premières chaleurs, une fois par semaine, l'idéal, une fois tout les quinze jours, le nécessaire. La question est maintenant, qui va se charger de cette charge ?

Les berges appartiennent aux St Bauzillois, sous la responsabilité du maire et de son conseil municipal, elles sont utilisées tous les jours par les joueurs de la Joyeuse Pétanque St Bauzilloise, par des promeneurs, et à certaines occasions par le grand public, le rallye des Cévennes par exemple, des

manifestations sportives comme les foulées du Thaurac...

Cet été, des bénévoles, Guy, Jacques, Maurice, Pierre, Richard, Rodolphe, Yves, ont essayé de mettre en place les opérations arrosage et nettoyage. Pour l'arrosage, il fallait l'autorisation du maire, aucune difficulté et l'aide du service technique, pour mettre la pompe en route et installer le tuyau et les asperseurs, aucune difficulté...

Une date a été choisie, suivant les disponibilités de chacun, un mardi à 6 heures du matin. Branchement, installation, sont terminées à 7 heures, premier point d'arrosage, le plus près qui avait été prématurément débarrassé des feuilles, durée 2 heures. Pendant ce temps, balayage, ramassage des feuilles et brindilles, norias de brouettes, et grands gestes du semeur avec les souffleurs et les râteliers, nous étions bien équipés, chacun avait amené, qui une rallonge, qui un râtelier, une pelle, les autres leur bonne volonté... Toutes les deux heures, les asperseurs étaient changés de place, à 13 heures 30, le service technique venait chercher le matériel... Nous sommes revenus deux jours avant la fête, car d'autres feuilles étaient, malgré nos efforts, tombées sur le sol. Commencées à 6 heures, les opérations se terminaient à 10 heures, 4 bonnes heures, aujourd'hui si vous venez sur les berges vous découvrirez un spectacle de feuilles en décomposition qui jonchent le sol, des brindilles, des branches, les joueurs de boules, une fois qu'ils ont lancé le but, enlèvent les feuilles, pour mieux le distinguer, donnent des coups de pieds dans les amas de feuilles pour retrouver leurs boules, ils ont l'air satisfait,

faut-il renouveler ces opérations, qui tombent à plat, et qui subissent des quolibets ?...

Comme « cela ne sert à rien, les feuilles et surtout les brindilles tomberont toujours ».

Peut-être, mais il faut essayer de les arroser au bon moment et assez souvent. Ils reprendront alors les pieds dans l'eau, toute leur vigueur, leur majesté comme ceux qui sont actuellement les mieux placés. Ils garderont leurs feuilles et leurs branches certainement plus longtemps, espérons jusqu'à l'automne.

Maintenant pour l'année prochaine, il faudra se réunir,

Les bénévoles ont prouvé, que c'était possible

et trouver un terrain d'entente. Les bénévoles ont prouvé, que c'était possible, sans trop perturber le programme déjà chargé du service technique. Si les bénévoles sont assez nombreux pour que ces opérations répétées ne deviennent pas une corvée, nous pourrons éviter ce spectacle de désolation, ces feuilles jaunies qui déambulent à travers les berges au gré du vent qui s'amassent et pourrissent sur

place. De plus des arbres peu à peu périssent, évitons cela, sauvons les berges de l'Hérault, pour le plus grand plaisir de ceux qui l'occupent régulièrement...Je remercie monsieur le maire et le service technique pour l'aide efficace qu'ils ont apporté lors de mes deux demandes, j'espère que nous pérenniserons cette généreuse entente au service de tous...

Jacques DEFLEUR

des arbres peu à peu périssent, évitons cela, sauvons les berges de l'Hérault

L'eau dans le monde

Après la guerre du feu, ver-
rons-nous la guerre de l'eau ?

De tout temps et dans toute civilisation, l'homme a cherché à domestiquer l'eau pour la conserver, l'utiliser, la redistribuer à la terre.

Au Moyen Age, les barrages se sont multipliés pour alimenter les moulins, nombreux sur les moindres cours d'eau, aujourd'hui, des ouvrages monumentaux ont été construits pour contrôler les inondations, assurer l'irrigation et produire de l'énergie.

L'eau est une ressource renouvelable à l'échelle du globe mais son cycle naturel est trop lent pour éviter sa pénurie en surface. Le cycle : océan, glace, atmosphère, eau souterraine, nappe phréatique, ne satisfait plus la consommation globale des humains à la démographie galopante et l'utilisation de l'eau inconsidérée par les pays développés.

La Chine, avec 21% de la population mondiale, reçoit 7% des précipitations alors que l'Amazonie, pour 0,3% de la

population reçoit 15% de l'eau de la Terre.

Les pays riches ou aidés ont construit des barrages gigantesques (Assouan en Égypte), de grands réseaux d'adduction comme pour le gaz ou le pétrole, des forages toujours plus profonds, mais ces investissements coûteux ne peuvent être entrepris dans les pays en voie de développement et le but des chercheurs est de rendre potable les eaux de surface : eau de mer, eaux saumâtres, égouts comme à Singapour. Le recours aux technologies à membranes permet de retenir les bactéries, les virus, certains ions et donc rend effectif le dessalement mais celui-ci est loin d'être la panacée car les usines de traitement doivent rejeter leurs concentrats de sel...

Pour éviter l'escalade dans la création d'infrastructures de traitement de l'eau, les spécialistes cherchent à optimiser sa gestion et sa consommation. Deux tiers de l'eau douce du monde vont aux cultures mais il est reconnu que 60%

de l'eau d'arrosage est gaspillée, notamment par évaporation. Aux canons à eau, impressionnants dans les champs de maïs, on préférera le goutte à goutte adapté à des espèces moins gourmandes. Les agronomes cherchent les variétés résistant à la sécheresse en utilisant au mieux des quantités d'eau minimales.

Les économistes font des calculs pour comparer la quantité d'eau nécessaire à la production d'une tonne de céréales et d'une tonne de viande. A une échelle moindre, la production d'1 kg de pommes de terre nécessite 15 fois moins d'eau que pour un steak de bœuf de même poids.

Les pays déficitaires en eau doivent orienter leur production vers légumes ou céréales plutôt que vers l'élevage.

Pour nous tous aujourd'hui, il y a urgence à respecter et économiser ce qu'il y a de plus vital : l'eau.

Michèle BRUN

DIMANCHE 25 JUILLET

préparation au départ du Causse de la Selle. Léo m'a dit : "Je suis content de partir avec toi". On s'est arrêté à "l'olivette qui penche" pour verser des bidons d'eau aux vaches. Léo a la selle trop haute. Petit demi-tour jusqu'à Embougette où j'emprunte une clé pour régler la hauteur de selle. Nous sommes passés à Ribaute les Tavernes pour voir les amis Julian, mais ils sont partis ce jour là. A Alès, c'est l'allègement qui commence : Léo mange sa part de nouilles avec un petit piment vert de mon jardin. Petit à petit nous voilà à Barjac, la célèbre ville gardoise où fut tourné le film **"Nos enfants nous accuseront"** de Jean-Paul Jaud. Sur un muret nous finissons les nouilles et une boîte de thon. Juste à côté, sous les platanes se tient un festival branché bio, avec une cinquantaine d'exposants dont notre très célèbre Patric Maurel qui une fois encore n'a pas apporté assez de vin. A la sortie de Barjac une cote permet d'avoir une vue dégagée. Nous entamons la traversée de l'univers des campings, des hollandais en vacances, des locations de canoë, dans une ambiance d'été toujours bruyante à cause des cigales : l'Ardèche. La fatigue grandissant, nous nous allongeons par terre un moment. On roule encore un peu avant de chercher un endroit pour la nuit. C'est dans le petit village de Vesseaux que nous passons la première nuit, après s'être régalez des gâteaux d'anniversaire. On a eu du vent de face toute la journée.

LUNDI 26 débute par le col de l'Escrinet, 787m. Plongeon vers la vallée du Rhône. Pause dans Privas. Encore de

la descente, le paysage est joli. Nous remontons la vallée du Rhône sur environ 50 km en faisant quelques pauses pour manger et souffler un peu. Dans un magasin j'achète un camembert de Normandie, qu'on mange avec du bon pain de Conquette. Plus loin, c'est un producteur qui nous vend des abricots et des pêches, on cause avec lui de tout et n'importe quoi puis il nous souhaite bonne route. Dans la vallée du Rhône, il y a plein d'arbres fruitiers et des vignes plantées très serrées sur des coteaux où les tracteurs ne vont sans doute pas car c'est très pentu. On croise plusieurs tonnes d'abricots, remplissant des caisses empilées sur des remorques tirées par des tracteurs d'arboriculteurs reconnaissables parce qu'ils sont bas, avec de petites roues et sans pot d'échappement qui dépasse, pour pouvoir passer dans les vergers où les branches sont basses. La côte de Talencieux, très raide, Léo l'a faite à pieds, on a un point de vue sur la vallée. C'est en arrivant en haut de cette côte que nous nous rendons compte que les cigales nous ont quittés et que désormais les campagnes sentent l'herbe, la vache et la France agricole. Tranquille, tranquille on avance vers le pied du col du grand-bois, c'est vrai qu'on prend beaucoup plus de plaisir à faire du vélo quand il n'y a pas de voiture sur la route. En fin d'après-midi nous avalons un kebab thon mayonnaise à Bourg Argental, le Katmandou du Pilat. Persuadés que nous allons y arriver je n'ai même pas à motiver mon compagnon. A chaque borne, je m'amuse à faire un petit calcul pour savoir combien il nous reste de mètres à gravir.

A la tombée de la nuit nous sommes au col, arrêt. Lecture du panneau : **" ici le premier col à plus de mille mètres franchi par le tour de France le 5 juillet 1903"**. Il faut aussi signaler que c'est ici que notre trajet coupe la ligne de partage des eaux entre mer Méditerranée et océan Atlantique.

A mon grand étonnement Léo a peur de rouler de nuit. Il est un peu énervé! Objectif atteint : le village de Tarentaise. "Stop dès qu'on voit une maison où il y a de la lumière. Nous sommes accueillis par les habitants du 3 Chemin de la lune. Petite routine du soir. Repas servi impeccablement par nos hôtes improvisés, ils se sont excusés de n'avoir que des nouilles, parce qu'ils rentrent juste de vacances du pays basque espagnol, ils iront faire les courses le lendemain. On a eu droit à de la pastèque, mais je n'ai pas osé en reprendre, ça ne se fait pas! En nous couchant nous avons partagé, Léo et moi, notre satisfaction. Contents de tout.

MARDI 27 peu après m'être réveillé, j'entends des gouttes tomber. Oui, il a plu ce matin là à Tarentaise. Nous partons dans le brouillard, passons dans le village et remplissons l'eau derrière l'église. A Rochetaillée, nous achetons à manger dans la boulangerie, miam miam. Nous prenons (en sous bois) la petite route dans la profonde vallée qui descend sur Terrenoire (un quartier de Saint Etienne). C'est joli. La route traverse le petit ruisseau cinq fois. La traversée de la zone industrielle de Saint Etienne n'est vraiment pas drôle : routes pourries, beaucoup de

circulation. Arrivés à l'Etrat, nous cherchons une boulangerie puis dégustons de bonnes pâtisseries. Une longue côte vers St Héand, et nous tombons sur un panneau route barrée, je décide de prendre la déviation, on passe par une petite route de campagne, qui ne fait que monter, mais c'est très joli. La descente qui s'ensuit commence et finit bien. Nous avons fini les sablés au bord de la route, entre un champ de maïs et une pâture à vaches. Un petit pont pavé nous projette au pied de Saint Galmier, là, une rue qui monte, raide. Dans cette même ville nous voyons un cycliste qui entraîne à la force de ses bras son vélo à trois roues. Quelques villages plus loin, nous mangeons encore une fois, un pain avec de la confiture. Nous quittons la grande route Saint Etienne-Roanne pour la D56 qui longe la Loire. C'est un plaisir de prendre cette route car nous pouvons rouler cote à cote en profitant d'un paysage sauvage où se niche un magnifique château de la Loire. C'est vallonné, on est tantôt au fond de la vallée, tantôt sur le plateau. Un petit panneau indique Cordelle par C5, nous prenons cette petite route là, elle va de ferme en ferme et monte un peu. C'est très agréable, et reposant de passer par là. Je sais qu'à Cordelle il y a une petite épicerie, elle est à côté de l'église et propose de tout, nous décidons d'y acheter une barre pâtissière et nous craquons en voyant un pot de crème de châtaignes, qui est terminé moins de vingt heures après. La traversée de Roanne est facile mais longue, il suffit de suivre la direction de Paris. Une avenue toute droite où, comme par magie, plus on avance, moins il y a de voitures! Nous passons notre deuxième nuit dans le 42 sur du béton à côté d'un camion-

bétaillère dans la plus grande exploitation du village. Je n'ai pas pu m'empêcher de dérouler un big bag pour dormir dessus, Léo me suit avec un autre big bag. Ciel découvert, lune en vue.

MERCREDI 28 nous prenons le petit déjeuner chez l'habitant. Route de campagne, paisible, c'est plat car en vallée de Loire. On est tantôt à droite tantôt à gauche du canal de Roanne à Digoin, il y a des charolaises partout. Sans trop tarder, appétit oblige, nous nous arrêtons dans une boulangerie pour déguster quelques pâtisseries, un régal. On est dans le sud de la Bourgogne (71), département le plus fleuri depuis 1995 selon le comité de fleurissement de la France. Il y a beaucoup de petits lacs et de petits étangs, donc un peu de pêche loisir. Arrive l'Allier, comme vous le savez, l'Auvergne, ce n'est pas toujours tout plat. Dans un trou se trouve le village du Donjon, il est midi et nous avons faim, c'est simple, Léo part à l'épicerie pour acheter du fromage de chèvre local pendant que moi je vais chercher du pain à la boulangerie, je prends aussi de la pizza et un dessert. Nous mangeons sur un banc. L'après-midi nous roulons fort sur des lignes droites avec un vent de face jusqu'à Decize. Là nous mangeons devant l'hôtel de ville, avant d'attaquer la traversée de la Nièvre. Une grande route en forêt nous conduit à La Machine (photo du panneau obligatoire!). De là, c'est une des plus sympathiques routes du trajet que nous empruntons pour rejoindre Prémery. Des collines, avec de la forêt, des ruisseaux, des fermes, des champs, des arbres fruitiers au bord des routes, des vaches, des beaux jardins et des petits villages dont un avec une

épicerie et un épicier bavard à qui on achète un cake aux fruits, dévoré sur place. Passé Prémery, encore des forêts, avec des lignes droites qui montent et descendent. Au pavillon du milieu de Loire nous avons décidé de nous arrêter pour la nuit. Au même moment chez lui, Fabrice, (il nous l'a dit plus tard) pense à inviter du monde car il trouve son tas de saucisses un peu gros. Et moi je veux qu'on se fasse inviter et qu'il y ait des nouilles ou des patates... Cette maison propre et simple à droite de la route est d'autant plus attrayante qu'il n'y a pas de portail, ni de chien. Alors je sonne à la porte, puis je vois Fabrice, nous échangeons deux mots, c'est tout... Changement de rôle, je passe de celui de missionnaire à celui d'invité chez des amis. Le repas se prépare. Cinq convives pour une salade de tomates, de la salade verte, des pommes de terre et des saucisses, des merguez sans oublier la bouteille de Sancerre et des sauces; en dessert, fromage blanc. Satisfaits, nous dormons sous la tente sur un matelas gonflable, c'est pour moi la meilleure nuit!

JEUDI 29 tous les deux, nous déjeunons royalement sur la terrasse, dans un plateau, tout nous attend, jus d'orange, pain, confiture, biscuits à la noix de coco et des bonbons. Le matin, routes en bord de Loire ou en bord du canal latéral à la Loire. Nous mangeons un truc breton, très gras et sucré, plus faim! Nous allons dire bonjour à Assay, à la mère P., elle est contente de nous voir, mais ça la gêne de ne rien nous offrir à boire ou à manger. A Chatillon sur Loire on prend un mille-feuilles, c'est à la fois le plus gros et le moins cher de tous les mille-feuilles de la semaine! Encore des kilomètres le long de la

Loire entre des champs d'asperges et des grandes cultures, avec quelques bois. Adieu à la Loire, un passage en forêt et notre arrivée dans la Beauce, région de la France où l'on trouve de la bonne terre, des pruniers, des grands champs (pomme de terre, blé, betteraves, oignons, colza,...) des cimetières, et des portails à toutes les baraques. Arrivés dans une ville, nous tournons sans que personne ne veuille de nous. Finalement, nous allons à la pizzeria. On a bien discuté avec le serveur qui est très content de nous faire manger. Repos bien mérité sous un hangar pas loin de là.

VENDREDI 30 au petit matin, nous n'avons pas grand chose à manger, puis, de villages en villages nous faisons 25 km avant de trouver une boulangerie ouverte, donc on a bien faim!
Petit à petit un vélo ça avance, il y a donc eu ce moment où nous nous

sommes dit : "ce soir, on y sera". On s'arrête dans un petit bled où Léo a été à l'école quelques mois. A Ivry la bataille, nous dégustons de bonnes choses à un prix bon marché dans une superbe boulangerie. Léo se garde un bout de pizza tellement elle est grosse. Dans la joie et la bonne humeur, mais avec un petit mal aux pattes, nous continuons. Un peu plus loin alors que nous pausons pour que Léo finisse sa pizza, un garçon vient nous causer et nous raconte sa vie nous admirant un peu. Il est tellement bavard que le magasin où il compte aller vient de fermer. Nous sommes en Normandie et il ne nous reste plus que deux cotes! Dans Fleuri sur Andelle nous prenons à droite la petite route de Vendrimare; dernière montée, nous voilà arrivés, une discussion s'engage tout naturellement entre moi et mon ancien camarade de classe, sur le trajet, sa longueur, sa dureté, plus facile seul ou à deux, sur la

chance qu'on a eu de ne pas avoir d'accident, les souvenirs qu'on gardera, les choses qu'on oubliera, le fait de savoir si on aura envie de le refaire ou pas etc. Léo se réjouit en lisant le panneau Fresne le plan. Dans ma tête quelque chose me dit qu'il faut qu'on rigole un peu, alors je trouve : "Léo, tu t'appelles Jean et moi je deviens Léo, tu dois trouver la ferme où nous sommes attendus, je ne sais rien, je ne te dirai rien, sauf si tu n'as pas trouvé dans un quart d'heure". On ne ri pas longtemps, il m'emmène face à la maison de Philetfloetnoé et il me dit : "c'est là???" Embrassades, puis bon repas avec les cousins. Léo me quitte un lundi, après que nous ayons passé deux jours de vacances en Normandie. On a fait ensemble la cueillette à la ferme des Authieux et le marché de Buchy.

Récit du trajet Fresne le Plan (76520) - Causse de la Selle (34380), que j'ai effectué en vélo en solo, durant les 11 12 13 et 14 aout 2010, après une dizaine de jours de vacances en Normandie, pour rentrer chez mes parents.

Bonjour lundi, comment va mardi?

Pas mal MERCREDI 11, réveil 6h moins quinze après quelques heures de sommeil léger. Petit déjeuner copieux, on me dit que je ne fais que parler de bouffe, il faut avouer que c'est vrai, c'est parce que les repas et l'alimentation, c'est très important!

Je parts à six heures vingt, dans le brouillard, avec pour seules idées en tête : Être chez mes amis de Gien ce soir. Me régaler de la Pizza, du quatre-quarts marbré, des

patates des Authieux, du bout de fromage, et du pain de sésame que j'emporte comme provisions. M'arrêter à Ivry la Bataille où je connais une bonne boulangerie. Aller vite vers le sud pour échapper à la pluie. J'ai droit à un peu de pluie quand même, mais je m'en suis tire bien! Mon ombre n'existe qu'au bout de 70 km à cause des nuages

A Ivry je n'ai pas envie d'acheter à manger, je n'ai pas faim!

Le paysage normand laisse place à un peu de forêt puis à

la Beauce que je dois traverser dans la journée. Journée de vélo qui commence bien puisqu'à la sortie d'Auneau je me sens assez "à l'heure" pour ... calmer le tempo le temps de bien discuter en roulant avec ce cycliste qui est arrêté sur la route et cherche sa route, la même que moi. Nous décidons de partir à gauche, deux virages plus loin, un panneau nous indique que nous sommes sur la bonne route.

Lui, il a un superbe vélo avec des gardes boues et de

bonnes sacoches, c'est "un vrai" et on sent que le mec a déjà roulé beaucoup dans sa vie

Tout en avançant, j'apprends que ça ne le dérange pas que je roule avec lui, qu'il va à Marseille en prévoyant une dizaine de jours, monter le Ventoux, qu'il ira ensuite à Montpellier avant de se diriger vers Rouen. Pour ce qui est du temps et des distances, tout est question de vent" semble être la devise de celui que je rencontre ce jour là sur les routes de Beauce.

Comme nous allons grosso modo dans la même direction, c'est avec enthousiasme que je lui demande son itinéraire précis. Plein sud jusqu'à la Loire. Il me sort des noms de villes, je ne les retiens pas tous, mais maintenant, grâce à lui je sais où se situe la ville de Tarare.

Je me fais ensuite un plaisir de lui demander s'il peut me dire quels départements il traversera. Cela nous amène à discuter des paysages. Il y a les jolis, ceux qu'on oublie, les moins beaux, et la Beauce : le passage le pire! Pour conclure sur les paysages, un mot caractérise notre pays : diversité.

Je reprends ensuite mon rythme de croisière, tout content d'avoir rencontré quelqu'un. Plus tard je traversai la Loire à Sully-sur-Loire, terminant ainsi la première partie du trajet.

Tous les jours, et de plus en plus quand le soir arrive, je passe mon temps à calculer combien il me reste de kilomètres avant d'atteindre mon objectif, combien de temps ça va me prendre, et j'estime en regardant le soleil combien de temps il me reste avant d'être arrêté par la nuit.

Je refais le calcul toutes les cinq minutes, ça me prend la tête, donc pour arrêter de penser à ça, je me dis que je vais y arriver point. Mais quand même je n'ai pas envie de me tromper alors j'y repense : "ça va le faire ou pas ? ". Au final je solutionne le problème en réduisant le nombre des pauses et leur durée, aussi j'essaie de rouler plus vite. Mais quand je fais ça, j'ai moins de plaisir à faire du vélo. Je me mets un peu sur une autre planète, comme en train.

Le vélo a au moins cet avantage qu'il permet d'aller à la vitesse que l'on veut, de s'arrêter quand on veut et de pouvoir passer partout. Cependant on peut avoir des ennuis mécaniques, je n'en ai pas eu sur ce trajet!

J'arrive sur une route mouillée, il vient de pleuvoir. Le nuage me devance et je ne suis pas sous la pluie. Après avoir tourné à gauche, j'entre dans Assay, je trouve la bonne maison, et toque à la porte. Encore une bonne soirée où nous discutons et notamment de l'inévitable : que vais-je faire comme études ?

Je remercie encore mes amis de Gien pour leur accueil sympathique.

Nous mettons le réveil très tôt car je prévois d'aller jusqu'à Maringes. Très bonne nuit dans le canapé! Après un petit déjeuner qui vaut ce qu'il vaut, je reparts.

Le soleil s'est levé mais derrière des nuages. Mon passage dans le Cher est tout plat, normal car je longe la Loire. Les seules montées sont pour passer au dessus du canal. Arrive la Nièvre, avec le vignoble de Pouilly aux souches basses. Je

traverse ensuite les collines de la Nièvre, la forêt de Prémery et la Nièvre, petite rivière tranquille. C'est là un des plus beaux passages.

Je double un Allemand qui était allé en train à Saint Nazaire et qui retourne dans son pays, comme ça il fait la Loire vent dans le dos. On discute en anglais et après je continue à penser à l'anglais pendant un moment! Cela fait du bien à la mémoire!

J'achète un kilo de pâte de fruits dans une épicerie. Bon carburant. J'en mange quelques unes avant Roanne. Je traverse Roanne dans l'après midi.

A Cordelle j'essaie de reprendre la petite route de ferme en ferme. Une descente de plus en plus raide! Une jolie ferme au bout de la route qui laisse place à un chemin, donc demi-tour et une bonne montée! Je prends à droite alors que c'est tout droit! **Erreur de mémoire...**

Je longe encore la Loire (le lac de Villerest) pour la dernière fois. Puis il ne me reste plus grand chose avant d'arriver à Maringes. Si, une montée pour sortir de la plaine et rentrer dans les monts du lyonnais. A Maringes je suis attendu par des amis, mais ils ne savent pas quand précisément, et ce soir là, ils n'y croient plus trop. Je leur explique que ce que je viens de faire un truc de fou, en effet : environ 600 km en deux journées de vélo, commencées et terminées quand les lampadaires sont allumés. Je prends une douche. J'ai droit à un bon repas composé de tomates du jardin, viande, fromages et en dessert crumbul au cassis. Dodo sur un matelas gonflable, j'aime ça!

Le lendemain matin, on fait le tour de la ferme, en passant par la fromagerie. Je vois les pintades, les poulets, les vaches et le jardin.

Avant de repartir je prends soin de demander si, à l'occasion, je pourrais repasser.

Deux petits raidillons pour commencer, puis du beau paysage de montagne. Rapidement ça descend, une petite route en sous bois, qui arrive dans le haut du village de Bellegarde, que je traverse par des petites rues avant de retomber sur la route. J'évite la côte de Saint Héand -et son beau paysage façonné par les paysans- en passant par la nationale. Je réussis à ne pas me perdre dans st Etienne, j'en suis fier. C'est ce qu'il y a d'avantageux dans le fait de reprendre toujours la même route : on a moins à chercher sa route par conséquent on va plus vite. Cependant, quand on connaît sa route ou qu'on a une carte suffisamment détaillée, on risque de passer à coté de quelque chose d'incontournable dans d'autres situations et qui est plutôt rigolo : le contact avec les gens à qui on demande la direction....

Il y a ceux qui disent : « c'est loin Telville, vous n'êtes pas arrivé! ». Il y a ceux qui disent : " vous allez où ? " et à qui je réponds : " à Telville puis à Montpellier". Eux de dire : " Pour moi, aller à Telville en vélo, il me faut la journée, c'est exceptionnel, Je l'ai fait il y a dix ans, maintenant, oulala ça serait dur, mais Montpellier alors... Non je ne pourrais pas. Bravo, vous avez du courage! Il y a ceux qui cherchent le moteur. Je n'en ai pas.

Je vous assure, on peut tomber sur des gens bien partout, dans n'importe quel bar, dans la rue ou par dessus une haie de jardin.

Des vendeurs, épiciers, boulangers, producteurs peuvent être bavards et intéressants.

Donc, en cinq minutes, on peut changer l'humeur de la journée rien qu'en rencontrant quelqu'un. Ceci dit, cela n'arrive pas tous les jours, et il faut oser aller vers les gens. Facile à dire, mais sur le coup, on n'a pas toujours envie.

J'entame la côte de Rochetaillée, c'est joli, avec le petit ruisseau en sous bois. Puis il commence à y avoir de la vue et j'arrive à Rochetaillée. J'y prends mon petit déjeuner copieux! Jusqu'au village suivant je me régale, parce que ça monte, la route est large, c'est le Pilat, il y a des vaches et de belles forêts; des petites sources et des fontaines un peu partout. Ensuite, je roule toute l'après midi, en Ardèche, le long du Rhône, et dans la vallée de Privas. J'en retiens uniquement le sens du vent favorable, et mon arrêt chez ce producteur qui vend des fruits au bord de la route.

C'est un homme formidable, qui fait très bien son métier, discute avec ses clients, sait vendre, et bavarde en même temps. Je lui achète des abricots et des pêches, très bon.

Si vous passez dans la vallée du Rhône, arrêtez vous là je ne sais plus exactement où

c'est, à la sortie d'un village quand on remonte la vallée rive droite, et à droite de la route, il y a une petite maison en dur, des platanes, de la place pour garer quelques voitures; c'est entouré d'arbres fruitiers.

Le soir je dors dans un champ, près d'un lampadaire, donc je n'ai pas à sortir ma frontale.

Samedi 14, dernier jour de voyage.

Je prends la grande route Aubenas-Alès qui passe par Saint Ambroix, il y a beaucoup de petites montées. Les paysages sont secs. Juste après Alès je m'arrête chez les Julian, pour le repas de midi, à l'improviste. C'est comme s'ils m'attendaient, ils viennent juste de se mettre à table. Quand je reparts quatre heures plus tard j'ai le ventre bien rempli. On vient de faire un tour au jardin et dans la vigne à raisins de table!

Quelques carrefours plus loin je rejoins un "cyclo-sportif". On parle de vélo, de l'étape du tour et de voyage en vélo. Je l'invite à venir passer la nuit chez moi, c'est sur sa route, il lui aurait suffi de faire 25 km en plus de ses deux cents du jour, mais il ne veut pas, alors je suis un peu vexé, car il n'est que cinq heures. Plus tard on se quitte, à la Cadière.

Je passe dire bonjour à Roger au camping d'Anglas, il est débordé de travail.

Je vais au jardin à Embougette faire une pause, et je fais les six derniers kilomètres en stop.

Arrivé.

Fin des vacances à la maison.

Tracasserie sanitaire

Les lieux d'aisance n'ont pas toujours existé à St Bauzille. Le pot de chambre eut toutefois son ère de prospérité. Prospérité aussi indispensable que discrète, car il faut bien avouer que l'objet n'avait rien de bien engageant. Avant 1955, tous les matins un "tout à l'égout mobile" se met en branle dans les rues du Pierrou – Maigre – et Marat, des seaux hygiéniques émaillés blancs et bleus, direction l'Hérault

pour libérer leurs encombrants fardeaux à la joie des poissons. Pour les plus chanceux un petit jardin, au fond de celui-ci une petite cabane en bois, dans la terre un trou et son écoulement qui aboutissait au tas de fumier. D'autres gagnaient la campagne viticole d'où l'expression "vaï caga a la vigne". Une affaire, en somme d'excréments bienfaisants pour dame nature. Les temps ont bien changé. Après l'ère des "Jules à main" voici venu

le temps des "Jules à quatre pattes" qui débordent tout le long des rues. Aujourd'hui, dans les mêmes rues la procession des seaux de déjections humains a laissé place au slalom entre les déjections canines. L'histoire se répète, mais laisse les poissons sur leur faim, ça n'a plus aucun intérêt à part de s'en mettre sous les pieds.

Jean BRESSON

Albert et les piscines.

Archimède - qui a poussé le cri célèbre EUREKA, « j'ai trouvé », après avoir découvert le principe que tout le monde connaît, à savoir par cœur : tout corps plongé dans un liquide subit une poussée de bas en haut égale au poids du volume du liquide ainsi déplacé - n'a jamais trouvé la solution au problème qui nous préoccupe... Un humoriste a dit : « tout corps plongé dans un liquide sans équipement spécial

n'ayant pas refait surface au bout d'un quart d'heure peut être considéré comme noyé ». Lui l'avait peut être résolu... Même le grand Albert EINSTEIN pour le citer (il était modeste) lors de la théorie sur la relativité (petit rappel : $E = MC^2$), théorie qui a expliqué presque tous les grands mystères de la science, même lui n'a jamais donné une réponse à la question que tout le monde se pose, surtout pendant l'été, à savoir : pourquoi tout corps

humain petit ou grand plongé dans une piscine se croit obligé de crier, que dis-je de hurler ???

Celui qui trouvera une réponse à cette question sera digne de reposer au Panthéon sur le fronton duquel sont inscrits les mots suivants :

AUX GRANDS HOMMES LA
PATRIE
RECONNAISSANTE...

Jean Pierre SAUMADE

Juste un petit mot

Dans le numéro précédent, mon article « Réveillons-nous, ça urge » a suscité quelques approbations et désaccords, comme je m'y attendais. Pour qui n'était pas d'accord, j'ai proposé une solution toute naturelle : une réponse dans le numéro suivant. Et, pourvu qu'elle ne soit pas anonyme, je ne vois pas pourquoi le conseil du Publiaire ne

l'accepterait pas.

Mais si cette réponse n'a pas été présentée au Publiaire pour ce numéro, c'est dommage. Cela aurait permis d'ouvrir un dialogue sur des sujets que Lo Publiaire ne traite pas souvent, mais qui ont de l'importance pour chacun d'entre nous surtout en cette période difficile.

Et ne vaut-il pas mieux s'exprimer à visage découvert entre personnes qui se respectent même si elles ne sont pas d'accord, plutôt que de se taire ou de laisser courir des commentaires anonymes et irresponsables.

Jean SUZANNE

Djéma était le nom de ma chienne. Et mon copain Maurice Rouger et moi-même, avions pris l'habitude de nous appeler par le pseudonyme de « CouquiDjéma » ... probablement issu de : « coquine de Djéma ».

C'était vers 1960, nous n'avions pas loin de 18 ans et nous étions collégiens à Ganges.



Maurice et moi à cette époque

Un beau jour, j'ai hérité de 2 vieux combinés téléphoniques issus des mines de St Laurent le minier (Vous savez, ceux que l'on trouvait sur les appareils à numérotation par roulette..).

Il n'en fallait pas plus pour que 4 ou 5 neurones ne se tamponnent dans mon petit cerveau, et fassent jaillir l'idée de proposer à Maurice la chose suivante : et si on plaçait le téléphone entre nos deux maisons ?... « Ha oui, ce serait rigolo !.. » me dit-il.

A cette époque, peu de personnes avaient le téléphone... Je me souviens

que dans le quartier de la Vierge, seul M. Cancel en disposait.

Inutile de vous dire que l'idée n'était pas de demander aux PTT de nous connecter au réseau téléphonique, mais de tirer un fil électrique entre nos deux maisons !...

En gros, une bonne centaine de mètres et quelques pylônes ... Je ne sais plus trop comment nous avons fait mais, munis d'une bobine de fil de cuivre, nous voilà partis. De ma chambre située au deuxième étage, traversant la chambre de mes parents et tirant le fil de leur fenêtre jusqu'au pylône PTT situé en bas et au bout de la cour. Là, dur-dur, il fallait le tendre jusqu'au pylône EDF situé de l'autre côté du carrefour de la Vierge ! Ensuite, grimper de pylône EDF en pylône EDF pour arriver enfin dans la chambre de Maurice !...

A vrai dire, nous n'avions aucune conscience du danger. Grimpant aux pylônes en mettant les pieds dans les alvéoles de béton, pas attachés..., et suffisamment haut pour que les camions n'emportent pas le fil au passage, en guise d'isolant, un simple bout de ficelle tenait le fil de cuivre et le rendait solidaire du pylône. Bref, avec la foi de ceux qui veulent y arriver, nous avons relié nos deux maisons donc, nos deux chambres.

Et quelle joie, quel plaisir, quelle nouveauté, d'entendre l'autre dans le combiné téléphonique, lui parler, surtout quand on ne le voit pas ! Magie que l'on ne connaît plus aujourd'hui, tellement c'est devenu naturel !

Le plus terrible fut la colère

noire de mon père lorsqu'il découvrit la « réalisation » ! J'ai dû éviter la « baffe » par la fuite, mais pas les noms d'oiseaux, « Font d'Aurelle » a failli être ma destination ; et je crois bien que j'ai jeûné jusqu'au lendemain !

La nuit portant conseil et atténuant les colères, un consensus fut trouvé. En fait, c'est ce que nous aurions dû faire dès le début ! Demander l'autorisation aux autorités : Mairie, PTT, EDF ... c'est plus ça qui gênait mon père que la prouesse technologique (Maurice et moi, on trouvait que ça ne nous gênait pas !!!..).

Avec la diplomatie des aventuriers que nous étions, nous voilà à l'ancienne mairie pour demander l'accord. « Cela ne dépend pas de la mairie, Il faut que vous voyez avec les PTT et EDF » telle à été la réponse, logique non ?...

Je me souviendrai toujours de la tête que nous fit la postière ! L'étrange question technique posée par les deux visages aux regards pétillants qui n'attendaient qu'une seule chose : un « oui ! » ... Mais, comme interloquée, elle ne savait visiblement pas que nous dire !

Fort heureusement, le receveur des postes que nous n'avions pas aperçu a sorti la formule magique : « mais si vous ne touchez pas aux fils de téléphone, ça ne nous dérange pas !.. » il n'en fallait pas plus pour qu'un grand MERCI le récompense !

Quand à EDF, nous avons pris un raccourci, la postière nous a mis en liaison avec EDF Ganges ... Nous devions, déjà, avoir des

talents de « baratineurs » ou bien, ils n'ont rien compris à ce qu'on leur racontait, mais nous n'avions reçu aucune objection !.. suffisant pour nous.

Enfin quoi !... on ne démolit pas un chantier déjà terminé !..pas vrai ?.« CouquiDjèma » !..

Et, c'est avec de grands sourires empreints de fierté que nous avons trouvé les mots rassurants pour nos parents (entre-temps l'angoisse s'était propagée !).

Forts de ce succès, les commentaires, les bêtises, les rires,... se croisaient dans «le fil » de cuivre qui reliait nos écouteurs, un vrai plaisir !

Note technique: je dis « le fil » parce qu'il n'y en avait qu'un, le deuxième (parce qu'il en faut toujours deux pour faire un circuit) c'était la prise de terre !!. bonjour les normes de sécurité !!!... et pour comble d'ânerie à ne surtout plus faire, pour appeler l'autre, nous branchions « le fil » au secteur 110 volts !... ça faisait un gros « **grrrrrr** »... vacarme dans l'écouteur, et donc, on savait que c'était un appel !

De telle sorte qu'un jour d'orage, je voulais appeler Maurice, qui, (c'est une coïncidence) avait juste mis l'écouteur à son oreille !!!.. je ne sais plus qui, du combiné ou de Maurice, a dû grimper le plus vite vers le plafond, mais j'ai répété plusieurs fois « allo ?... CouquiDjèma, .. tu

m'entends ?... » Et, ce n'est que quelques instants après, qu'une petite voix arrivât dans mon écouteur pour me dire « Fan dé puta !... !!!.. je me suis pris une de ces châtaignes !!! » .. On à rigolé par la suite mais, 50 ans après, je ne suis pas si fier que ça de mon ignorance de l'époque en matière de sécurité !..

Dans une nuit blanche passée à « cogiter un nouveau truc », je me souviens avoir cassé la vitre de mon gros réveil à ressort pour arriver à l'objectif suivant : réveiller Maurice en musique à 7 heures du matin !

Suivez ce raisonnement : si je tords la grande aiguille vers le haut, elle ne me gênera plus et je pourrai utiliser la poussée de la petite aiguille pour établir un « contact électrique » lorsqu'elle passera devant le 7. Ce contact mettra le tourne-disque en route et, la musique émise par le haut-parleur sera électriquement insérée dans le « fil ».

Ce fut fait, et notre idole de l'époque, roi du Mambo et du cha-cha-cha, Perez-Prado, arriva aux oreilles de mon copain Maurice pour lui offrir le « **premier télé-réveil musical de l'histoire de St. BAUZILLE !!!..** »

Inutile de dire le retard que nous avons eu pour enfourcher nos bicyclettes le lendemain. Et oui, à cette époque, nous allions au collège de Ganges en vélo



Au bout du « fil » dans ma chambre .

avec notre gamelle remplie d'un mini repas dans un panier d'osier fixé sur le porte bagage arrière !.. Nous étions une bonne dizaine si ce n'est le double... et, évidemment : « Allo ?...CouquiDjèma ,.. tu m'entends ?.. » faisait partie des infos matinales du groupe !

Je dois dire que cette anecdote a complètement changé ma destinée. En effet, mon peu d'entrain pour les études littéraires ou scientifiques me projetait tout droit vers le travail des vignes ou la bonneterie. Mais ce « fil » m'a mené vers une carrière technique passionnante... hors du sujet de cette revue (quoique ?..).. Et comme on dit, notre destinée tient parfois à un « fil », moi c'est mon cas !

Jean-Claude ISSERT.



Ses amis ... de l'autre monde.

Il était une fois une petite fille qui s'appelait Célestine. Elle avait cinq ans, ses cheveux étaient blonds et ses yeux bleus. Elle avait toujours le sourire aux lèvres, même quand elle dormait dans sa jolie chambre rose.

Papa et Maman

l'aimaient

beaucoup. Son

grand frère

Jo et sa

grande sœur

Pauline

l'aimaient

beaucoup

aussi. Ainsi

que tous ses

copains et

copines de l'école

maternelle et tous les

habitants du quartier.

On ne l'avait jamais

entendue pleurer, ni piquer

une colère, ni crier.

Mais, à un âge où on commence à faire des phrases, elle, elle n'avait jamais dit un mot. Pourtant elle comprenait tout ce qu'on lui disait, plus vite et même mieux que tous les autres de son âge. Parfois, on entendait sa voix. Une jolie voix douce, harmonieuse, comme si elle chantait une chanson sans paroles. Ça lui arrivait souvent quand elle était seule dans un coin du jardin, qu'elle jouait avec sa poupée, ou encore quand elle caressait le gros chien du voisin. Ce gros chien, tout le monde s'en méfiait. Il grondait chaque fois que quelqu'un l'approchait ou passait devant la porte et ne jouait jamais avec personne, sauf avec Célestine. Son maître le savait ainsi que ses parents à elle et ils les laissaient ensemble, elle ne risquait rien.

Célestine avait un don curieux : tous les animaux l'aimaient. Même les animaux sauvages. C'est ainsi qu'on l'a vu plusieurs fois assise par

terre à côté d'un pigeon, d'un couple de tourterelles ou même de pies. Une fois, son frère l'a vu passer la main sur le dos

la voisine au merle de passage, et même du scorpion à la guêpe qui ne l'ont jamais piquée malgré sa familiarité avec eux, que les

autres trouvèrent dangereuse. Elle savait aussi cueillir la cigale qui chantait dans l'arbre et qui continuait à chanter dans sa main.

Et c'est tout naturellement

que, plus grande,

elle s'est

orientée, avec

l'accord et

même l'appui

de sa famille,

vers le métier

de vétérinaire.

Donc, après des

études réussies,

elle a établi son

cabinet de soins

pour animaux dans

cette petite maison, au

bout du village, près de la

forêt. C'est ainsi qu'elle a vu

venir chez elle tous les gens

des alentours qui la

connaissaient depuis

longtemps. Beaucoup

venaient avec leur chat, ou

leur chien, atteint d'un bobo

ou d'une maladie plus grave.

Pour beaucoup, devenus veuf

ou veuve, leur bête était

devenue leur seule

compagnie. Mais venaient

aussi les chasseurs et même

les fermiers, pour leur chien,

leur vache, leur cochon, ou

même des particuliers pour

leur serin qui ne chantait plus,

leur poule qui ne pondait plus,

etc. Et Célestine était

débordée de travail. En plus,

durant les rares moments

libres qui lui restaient, elle

allait se promener dans la

garrigue. Là, il n'était pas rare

qu'elle trouvât un merle

blessé, un chien perdu ou

malade, une chauve-souris

sur le point de mourir. On

aurait dit que ces bêtes



d'un

renard qui ne bougeait pas.

Mais dès que le renard a vu

son frère, il a bondi et s'est

enfui dans les buissons. Une

autre fois, c'est le voisin qui l'a

entendu chanter doucement

devant les pattes de son

cheval. Celui-ci ne bougeait

pas tant que durait la chanson

sans paroles. Puis, il s'est

ébroué et a penché sa tête

jusqu'à renifler les beaux

cheveux blonds. Et elle non

plus n'a pas bougé.

Le temps a passé. Célestine a

grandi. A l'école, elle a su lire

et écrire avant tous les autres.

Mais elle n'a jamais parlé. Ses

parents, inquiets d'un si long

mutisme, ont consulté des tas

de médecins et de

spécialistes. En vain. C'était

une fillette normale, en bonne

santé, intelligente et agréable.

Mais muette et capable, sans

l'aide de mots, de

communiquer avec tous les

animaux de la terre, des

habitants du poulailler aux

souris du grenier, du chat de

stressées pressaient son passage et attendaient le secours qu'elle leur apportait toujours, avant de les relâcher dans la nature, et de rentrer chez elle, sans jamais relater auprès des siens ou de quiconque ses consultations ou ses soins qu'aucune assurance maladie d'aucune sorte n'aurait jamais pris en compte.

Célestine avait pris de l'âge. Ses cheveux avaient blanchi. Une épidémie anonyme avait frappé la plupart des poulaillers de la région et s'était largement répandue parmi beaucoup d'autres animaux domestique ou sauvages. Bien sûr, elle s'était donnée à fond contre cette catastrophe. Elle avait fait appel à plusieurs spécialistes et à leurs laboratoires. La bataille avait duré longtemps et, peu à peu, l'épidémie s'était ralentie, puis tout était rentré dans l'ordre... sauf que Célestine était épuisée et, en quelques jours, n'a plus eu la

force d'ouvrir les yeux... ni de respirer. Et elle a quitté ce monde en quelques instants, sans un mot.

C'était vers le soir. Le ciel de septembre s'assombrissait peu à peu. Sa famille, rassemblée autour d'elle, ne voyait presque plus son visage calme et apaisé. Le silence régnait dans la chambre sauf qu'à un certain moment, on a entendu comme un froissement d'ailes dehors. Quelqu'un a regardé par l'entrebâillement des volets croisés et a fait un signe pour que les autres viennent voir une scène incroyable. Sur le sol du jardin, une multitude de chiens et de chats étaient rassemblés, immobiles et silencieux. Les poules et les canards alignés derrière le grillage, restaient figés et muets. Le fil, où d'habitude séchait le linge après la lessive, était couvert d'oiseaux de toutes sortes, des hirondelles, des

moineaux, des pigeons et autres. Personne ne bougeait. Sur le mur bas de pierres, on voyait remuer doucement les oreilles de plusieurs lapins de garenne et, à côté, voisinage incroyable, un renard roux ne bougeait pas. Fascinés, le mari de Célestine, ses enfants et petits-enfants regardaient, ébahis malgré leur chagrin. L'un d'eux a voulu pousser le volet. Alors, d'un seul mouvement, tout a explosé comme une bombe et le jardin s'est trouvé complètement vide, le fil à linge tout nu, comme le grillage, le muret, déserts. Là-haut dans le ciel, un nuage de points noirs s'est dispersé. Les buissons des environs ont vibré un instant et tout est redevenu comme avant, avant que la nature tout entière n'apprenne le départ de ce monde d'un être d'un autre monde.

Jean SUZANNE

Repas "Quartier de la Plantade" *Henriette BOUGETTE*

A l'initiative d'André GIRARD, Saint Bauzillois d'origine, au lotissement Les Aramons, où il habite, a eu lieu le samedi 4 septembre, le repas de quartier de la Plantade.

Étaient présentes plus de 70 personnes, nouveaux habitants (lotissement du Clos des Fées, des Vignes, du Cardinal, des Jardins du Plo) et anciens Saint Bauzillois, monsieur le Maire Michel ISSERT, et le premier adjoint Oscar ALLE.

André GIRARD, organisateur et animateur hors pair, sut accueillir tout le monde avec gentillesse, humour et beaucoup d'à-propos. Dès le début, l'atmosphère a été gaie et chaleureuse. Il a signalé la tradition d'hospitalité du village envers les réfugiés des guerres : 14.18., Espagne,

39.45. et celle de la municipalité qui s'efforce d'accueillir de son mieux les nouveaux venus.

Il m'a ensuite donné la parole en tant que doyenne de la Plantade et à la suite de mon article sur le Publiaire adressé à mes nouveaux voisins dans le but de les inciter à faire connaissance et à participer à la vie de ce village où ils ont « choisi » de vivre.

En effet, plusieurs couples sont venus me préciser qu'ils avaient été séduits par le pittoresque du lieu et « choisi » de s'y établir.

Leurs enfants vont à l'école ou au collège et sont déjà en pleine et totale osmose avec leurs camarades, nés ici.

Alors les parents, ils sont bien connus de nos sympathiques commerçants : M. Jean-

Charles RICOME, boucher, M. et Mme LOPEZ, boulanger, M. Bernard MALLET, pharmacien,, qui nous ont fait le plaisir d'être parmi nous ce soir.

Alors faisons maintenant connaissance entre simple St Bauzillois.

Ma sœur aînée, bibliothécaire municipale à Nice, avait lu, dans un livre sur la région, cette phrase « Saint Bauzille de Putois, ce village où tout le monde se parle ».

Que St Bauzille soit toujours ce village où tout le monde se parle est un de mes vœux le plus cher ! et je dois d'ailleurs dire que, depuis cette agréable soirée, quand je suis dans mon jardin, ceux et celles qui passent dans le chemin me souhaitent le bonjour avec un joli sourire !!

MERCI !!

Montoulieu et son écoles

Nul besoin de présenter Jean-Pierre BALZAGETTE. Le seul fait d'évoquer Montoulieu et ses habitants, et nous pensons à ce "personnage", il est la sentinelle de ce petit village, frère de St Bauzille.

Il y a quelques jours, spontanément, dans une conversation sur la rentrée automnale dans son ensemble, essentiellement sur ce que l'on nomme RENTREE SCOLAIRE, il nous proposa une photo de classe quand Montoulieu accueillait une vingtaine d'enfants. Fermée depuis la fin des années soixante.

Ce manque de structure éducative, et donc d'ambiance et d'animation, ne pénalise pas pour autant cette commune ô combien dynamique qui vous invite et nous attend pour sa traditionnelle journée : des "Couleurs et Senteurs de la Garrigue"

le 11 novembre 2010.

PS : un merci à Jean-Pierre BALZAGETTE pour sa disponibilité, il n'en manque pas !

Brigitte LEBON

Danièle BOUTIER-GIRARD



De haut en bas et pour chaque rang : de gauche à droite.

L'institutrice : Nicole BOUTIN.

Paule PICARDIE, Marie-Ange CHAFIOL, Rose GOMEZ, Angèle FOPPOLO, Monique ARACIL, Françoise ARACIL,

Pierre ARACIL, Jean-Pierre BALZAGETTE, Jean CANILLAS, Robert GOMEZ, Christian CHAFIOL, André GELY, X, Pierre GELY,

Gino PICARDIE, Timothée RUIZ, Jean-Luc VALAIS, Jean-Marc GANDIN, Christian FOPPOLO, Jean-Guy GANDIN, Jean GELY, Mario PICARDIE, José CANILLAS

Présents :

Mr PETRIS Etienne, Mme RIGAUD Véronique, Mme ROCHE Emmanuelle, Mme Anne SARMEO, Mr RAVIER Antoine, Mr BOURGET Emile, Mr GUICHARD Eric, Mr ZOUAOUI Nouredine, Mr TRICOU Patrick.

Excusées :

Mme Sylvie JOLICOEUR qui donne pouvoir à Mr Eric GUICHARD,
Mme Chantal ESPARCEL qui donne pouvoir à Mme Véronique RIGAUD.

Monsieur Emile BOURGET est nommé secrétaire de séance.

Affiliation de la commune à l'UNEDIC

Monsieur le Maire rappelle, qu'à ce jour la commune n'adhère pas à l'UNEDIC. En effet les agents appartenant à la Fonction Publique Territoriale ne sont pas concernés. Toutefois, lorsque la commune engage du personnel contractuel (contrat de travail de droit privé), par exemple dans le cadre d'un remplacement ou d'un C.A.E., elle a obligation de servir en fin de contrat une allocation de chômage à l'agent concerné. Après en avoir débattu, le Conseil, à l'unanimité, demande à Monsieur le Maire de faire adhérer la Commune à l'UNEDIC avec rétroactivité au 17 mai 2009, date d'embauche d'un agent technique en C.A.E.

Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la Commune

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la régularisation administrative du forage de Lergue et de l'élaboration du P.L.U., la commune se trouve dans l'obligation d'élaborer le schéma directeur de l'alimentation en eau potable.

Il rappelle que :

Le schéma directeur a pour vocation :

- de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'alimentation en eau potable d'une collectivité (hameaux y compris),
- de pointer les problèmes existants, tant réglementaires que techniques, tant quantitatifs que qualitatifs, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution,
- d'estimer les besoins futurs et de proposer :
 - *soit plusieurs scénarios dont au moins un, après examen plus détaillé, est réalisable,
 - *soit un programme d'actions ou/et d'études permettant, après avoir levé les incertitudes sur les scénarios, de pouvoir en choisir un,
- d'élaborer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens et éventuellement un programme de travaux permettant de gérer la phase transitoire pendant laquelle des études complémentaires sont menées pour définir le scénario.

Le schéma directeur est :

- un outil de programmation et de gestion pour la collectivité qui doit lui permettre d'avoir une vision globale des besoins et des solutions

envisageables

- un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation : **la cohérence avec les documents d'urbanisme en cours ou projetés doit être assurée.**

Monsieur le Maire propose de lancer une consultation en procédure adaptée restreinte conformément à l'article 28, du Code des Marchés Publics pour missionner un prestataire spécialisé (bureau d'études),

Il indique que l'estimation prévisionnelle du schéma directeur est de 13 000€ HT, soit 15 548€ TTC et que cette étude pourra être cofinancée dans le cadre du contrat Agence de l'Eau/Conseil Général.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

>approuve le lancement de l'étude du schéma directeur de l'eau potable,

>sollicite le concours financier de l'Agence de l'eau et du Conseil Général pour la réalisation du schéma directeur d'Eau Potable,

>donne tout pouvoir à Monsieur le Maire, en ce qui concerne le lancement de la consultation en procédure adaptée restreinte conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Convention ATESAT

Monsieur le Maire rappelle que l'Assistance Technique des services de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire comporte une mission d'assistance à la conduite des études d'entretien des ouvrages d'art. La mission sur l'organisation et les moyens à mettre en place pour continuer à assurer ces missions est motivée par la réorganisation des services routiers des directions départementales de l'équipement (DDE). Le rapport rappelle que la mission « ouvrages d'art » de l'ATESAT, au sens strict, comprend uniquement une assistance à maîtrise d'ouvrage, excluant toute prestation de surveillance périodique ou de maîtrise d'œuvre. Cette interprétation ne pouvant satisfaire l'intégralité des besoins des collectivités, il conseille d'initier ou de développer de nouvelles formes de solidarités. Les propositions pour optimiser le service des DDE concernent le renforcement de la formation des contrôleurs, la constitution d'un réseau de référents animé par les CETE (Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement) et la révision des textes pour les adapter au nouveau contexte du renouvellement des conventions.

Le coût annuel est de :

Mission de base = 53.78€

Missions complémentaires = 18.82€

Soit un total de = 72.60€

Coefficient d'actualisation pour 2010. : 1.151

Montant forfaitaire après actualisation = 83.56€

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer une convention ATESAT avec la DDTM 34 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les

documents y afférant.

Prêt pour les travaux d'effacement des réseaux électriques

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif de la Commune, le conseil avait décidé de souscrire un emprunt pour le montant des travaux restant à la charge de la commune, à savoir :

Pour le village : 68 274,36€ (32 994,36€- Renforcement réseau- + 35 280,00€-Eclairage public-)

Pour Valrac : 52 254,18€ (16 254,18€ -Eclairage public- + 36 000,00€- Effacement réseau-)

Soit un total de :120 528,54€.

Trois banques ont été sollicitées :

Le Crédit Agricole, La Caisse d'Epargne et Dexia.

Dexia ne pouvait proposer un prêt qu'à hauteur de 50 000€

Le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne ont fait des propositions équivalentes, avec toutefois une différence au niveau d'un éventuel remboursement anticipé.

Monsieur le Maire expose la proposition du Crédit Agricole :

Montant emprunté : 120 528€ sur une durée de 20ans

Taux trimestriel : 3.81%

Echéance trimestrielle : 2 159,65€

Total des intérêts : 51 861,02€

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

>Décide de souscrire un emprunt de 120 528€, auprès du Crédit Agricole, pour une durée de 20ans, au taux trimestriel de 3.81%,

>Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférant à ce prêt..

Aménagement du cimetière

Pour répondre à la demande des habitants du village, il est proposé d'envisager la mise en place d'un columbarium.

Toutefois, pour se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, avant de créer le columbarium et de prévoir l'aménagement du nouveau cimetière, il convient d'établir une cartographie et un inventaire de l'existant.

La société ELABOR propose un devis pour la restructuration du cimetière qui s'établit ainsi :

Cartographie, photothèque, inventaire, informatique 3 931,00€

Institution d'un régime de concession 1 648,00€

Fourniture espace cinéraire (espace de dispersion, 3 mini-caveaux, 1 columbarium de 3 cases orientables) 6 330,00€

Soit un total HT 11 909,00€

et un total TTC 14 243,16€

Le Conseil, à l'unanimité, accepte ce devis et décide de confier le réaménagement et la création du Columbarium à la société Elabor et charge Monsieur le Maire de mener à bien ce projet et l'autorise à signer tous les documents afférents à sa réalisation.

Point sur le raccordement au réseau d'assainissement de la commune.

Lors de la réunion du 07 mai 2008, le conseil municipal avait laissé un délai de deux ans pour que les habitants qui en avaient fait la demande puissent se raccorder au réseau. Il avait fixé le montant de la taxe de raccordement à 500€ si les travaux étaient effectués avant le 1^{er} juin 2010 et 1500€, passé ce délai.

Monsieur le Maire rappelle l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique qui stipule « qu'après le délai de deux ans, tout propriétaire ne s'étant pas conformé à l'obligation de raccordement est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance d'assainissement qu'il aurait payée si son immeuble avait été raccordé au réseau et qui peut-être majorée dans une proportion fixée par la collectivité dans la limite de 100% ».

Un courrier de rappel a été adressé aux retardataires, en recommandé avec accusé de réception le 05 mai dernier.

A ce jour, sur les 83 raccordements possibles, seuls 9 foyers n'ont pas encore effectué les travaux nécessaires.

Après avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

>Décide d'appliquer la loi et de faire payer à compter du 1^{er} juin 2010, l'eau assainie aux propriétaires qui ne sont pas encore raccordés au même taux que ceux qui le sont,

>Accorde un délai supplémentaire de 3 mois, qui ne sera pas renouvelable, à ces mêmes retardataires afin qu'ils puissent réaliser les travaux de raccordement. S'ils se raccordent avant le 1^{er} septembre 2010, le montant de la taxe restera à 500€, passé ce délai, il sera de 1500€ comme fixé lors du Conseil du 07 mai 2008,

>Demande à Monsieur le Maire, de prendre les dispositions qui s'imposent pour l'exécution de cette décision et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

DIA.

Une DIA est présentée par la SCP Line GERAUD, 21 avenue de Sumène à Ganges, pour un terrain située à Valrac, cadastré B 250 et B 430, appartenant à l'indivision TRICOU.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas préempter.

Une DIA est présentée par la SCP Line Géraud, 21 avenue de Sumène à Ganges pour une maison d'habitation située en haut du village, cadastrée A 223 et appartenant à Madame VIDAL.

Le conseil décide, à l'unanimité, de ne pas préempter.

PLU.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la C.O.P. qui s'est réunie le 29 avril dernier a désigné le candidat retenu pour l'élaboration du P.L.U.

Il rappelle la procédure :

La commune a eu recours à la procédure adaptée (M.A.P.A) en application du Code des marchés Publics (art28) qui s'est déroulée comme suit :

Date d'envoi de l'avis d'appel public à candidatures : 30 octobre 2009,
 Date limite de réception des dossiers de candidatures : 24 novembre 2009 à 17heures,
 Ouverture des enveloppes relatives aux candidatures par la C.O.P. et enregistrement du contenu : 08 décembre 2009,
 Date limite de réception des offres : 19 janvier 2010 à 17heures,
 Date de la Commission d'Ouverture des Plis : 27 janvier 2010,
 Réception des candidats : 11 mars 2010,
 Réunion de la C.O.P. pour désigner le candidat retenu : 29 avril 2010.

Les résultats à l'appel à candidatures et des offres s'établissent ainsi : *Tableau ci-dessous*

les critères de jugement des offres avec leur pondération ont été les suivants :
 Valeur technique : 60%
 Prix des prestations : 40%

Compte tenu de ces éléments, l'offre présentée par l'entreprise Synergies Territoriales (Benoît ROBIN, Raphaël CARBONNEAU, Yvette CARNEIRO, Fabien CLAUZON, Virginie SPADAFORA) a paru être la plus intéressante du point de vue technique et économique par les membres de la C.O.P.
 Le marché lui sera donc attribué pour un montant H.T. de 26 000,00€.
 Le Conseil prend acte de cette décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20heures30.

N° de l'offre	Nom	Montant HT	Classement Technique	Classement Prix	Classement final
1	Mr Michel MARIE	31 840,00 €	5	5	5
2	Mme Chibaudel	23 400,00 €	4	2	3
3	Atelier e	23 375,00 €	2	1	2
4	Pure environnement	32 962,00 €	3	6	4
5	Synergies territoriales	26 000,00 €	1	3	1
6	AUP	28 450,00 €	6	4	6

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de St Bazuille de Putois

le 24 juin 2010

Présents: MMES THEROND E ; AUZEPY L ; RICARD D.
 MM ALLE O ; BOUVIE F ; CIRIBINO N ; FITTIPALDI D ; RIVIERE M ; CLEMENT P ; Guy MENDES.

Absents : BELMONT D (procuration à E. THEROND)
 ISSERT M (procuration à Oscar ALLE)
 GARCIA G (procuration à N CIRIBINO)
 SABATIER W (procuration à L AUZEPY)
 AFFRE Francette (procuration à RICARD D)

Madame Lydia AUZEPY est nommée secrétaire de séance.

I COMPLEXE SPORTIF : APPROBATION DU PROJET 1ère TRANCHE

Madame Lydia AUZEPY fait part au Conseil Municipal des travaux de la commission du stade sur le projet de rénovation du complexe sportif. Cette commission souhaite demander une étude sur la totalité du projet, tout en sachant que pour des raisons budgétaires, ce projet sera mené par tranches s'échelonnant dans le temps.

La première tranche du projet comprendra la construction d'un nouveau vestiaire, la rénovation de l'ancien vestiaire qui sera ainsi transformé en club house et la rénovation des courts de tennis. Pour cela il a été demandé aux artisans et entreprises de fournir des devis permettant de chiffrer le projet et de pouvoir ainsi faire les demandes de subvention.

La construction du vestiaire sera réalisée par des entreprises et artisans pour un montant total des devis arrêté à ce jour à la somme de 234 966

euros.

Le club house créé en rénovant l'actuel vestiaire sera entièrement fait en régie par les agents du service technique, le montant total des matériaux s'élève à 30872 euros à ce jour.

La partie tennis comprendra la rénovation des deux courts de tennis, de l'éclairage, des clôtures et la création d'un mini-tennis. Cette partie là réalisée par des entreprises spécialisées. Le montant des travaux estimé par les devis est de 71829 euros à ce jour.

Dés que le dossier aura été accepté par les instances sollicitées, les travaux pourront être entrepris et débiteront par la création du nouveau vestiaire. Le club house et la rénovation des tennis se feront par la suite en fonction des subventions accordées.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces travaux et décide de demander les subventions les plus élevées possibles auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de toutes les instances sportives et de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale pour la réalisation de la première tranche des travaux de rénovation du stade.

II MODIFICATIONS BUDGETAIRES POUR LE BUDGET DE LA COMMUNE ET POUR LE BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Madame Elisabeth THEROND fait part au Conseil Municipal d'une demande émanant de la Sous Préfecture et du Trésor Public :

- **En ce qui concerne le budget de l'Eau et Assainissement :** la section d'investissement a été arrêtée avec un déficit de 3530.69 €. Ce déficit doit obligatoirement être couvert par l'excédent de

fonctionnement. Il faut prendre une délibération d'affectation du résultat qui abondera le compte 1068 pour 3530.69 euros et reportera en fonctionnement la somme de 142 000.58 euros.

- Pour ce qui est du budget de la commune :

La somme de 25000 euros est prévue au compte 722 pour des travaux en régie, pour la création d'une classe supplémentaire à l'école CARAYON. Il s'agit d'opérations d'ordre budgétaire ; il faut prévoir une contrepartie qui sera affectée en dépenses au chapitre 040 du même montant. Cela doit faire l'objet d'une décision modificative.

D'autre part,

Le camping n'étant plus aux normes, des travaux sont à effectuer, le montant des travaux est évalué entre 11 000 et 12 000 euros (pose poteau incendie, RIA...)

Ces travaux n'ayant pas été prévus au budget primitif de 2010, il est possible de dégager cette somme du compte 1346 pour la transférer au compte 2313.

Après avoir délibéré le Conseil approuve à l'unanimité ces trois décisions modificatives.

III SIVU DU MONNIER : PARTICIPATION AUX FRAIS DE PORTAGE DE LA SAFER

Madame Élisabeth THEROND fait part aux membres du conseil Municipal qu'à la suite de l'achat du tènement des Claparèdes par le SIVU du Monnier, le Conseil Général aurait dû verser des subventions, mais ses statuts ne permettant pas de verser des aides à un SIVU, cette institution a du statuer et inclure les SIVU parmi les collectivités territoriales. En attendant et pour permettre l'achat de cette parcelle, la SAFER a porté le projet, ce qui a engendré des frais de portage.

Ces frais seront partagés entre les communes de Saint Bazille de Putois, Ferrières les Verreries et Montoulieu au prorata du nombre d'habitants et de la superficie des communes.

Le montant de la participation pour la commune de Saint Bazille de Putois s'élève à 11 795 euros. Une décision modificative doit être prise afin de diminuer le compte 6068 (de 12000 euros et d'affecter cette somme au compte 6554.

Après avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité cette décision.

IV DESIGNATION DES DELEGUES MEMBRES A LA COMMISSION DES CHARGES TRANSFEREES A LA COMMUNAUTE DES COMMUNES

Monsieur le premier adjoint fait part aux membres du Conseil Municipal qu'à la suite de la suppression de délégation de Monsieur Fabien BOUVIE, il convient de désigner un nouveau délégué.

Monsieur Oscar ALLE propose sa candidature.

Le conseil accepte cette candidature par 14 voix pour et une abstention.

Les titulaires sont Élisabeth THEROND et Michel ISSERT, les suppléants Dominique RICARD et Oscar ALLE.

V COMMISSION CENTRE AERE : SUSPENSION DES TRAVAUX

Monsieur Guy MENDES rappelle aux conseillers qu'une commission pour étudier la possibilité

d'ouverture du centre aéré pour les 3-6 ans avait été créée l'an dernier. Les besoins sont réels, mais pour le moment il n'existe pas de local qui puisse accueillir les enfants en toute sécurité. Cette étude est donc suspendue, en attendant que les salles de l'école CARAYON se libèrent.

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

VI APPROBATION DE LA MANIFESTATION « LUMIERE DE LUNE » SUR LE PLAN D'EAU

Monsieur Dominique FITTIPALDI expose aux membres du Conseil municipal le projet d'un événement artistique et scientifique qui se déroulera le 25 juillet (jour de pleine lune) sur le plan d'eau. Pour que cette manifestation se déroule dans de bonnes conditions, chaque participant devra amener un miroir de 30 à 40 cm, ce qui permettra d'éclairer la scène.

Le spectacle qui réunira poètes, chanteurs, danseurs...devrait durer entre 1h et 1h 30, et est entièrement gratuit.

Il demande l'approbation de ce projet porté par Lydia CHARANDAK, et la mise en œuvre des moyens techniques nécessaires au bon déroulement de la soirée.

Le projet est accepté à l'unanimité.

VII VOTE D'UNE MOTION DE SOUTIEN A L'ECOLE DU THAURAC POUR LE MAINTIEN D'UNE EQUIPE RASED VENANT EN AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE.

Monsieur le premier adjoint lit une motion afin de maintenir le RASED.

Pour la communauté des communes, il s'agit d'une classe pour les enfants en grande difficulté localisée à Ganges.

Suite à des restrictions budgétaires, l'Etat envisage de réduire ces classes et d'en limiter le financement. Jacques RIGAUD, représentant de la Communauté des Communes auprès des enseignants, a demandé à tous les conseils Municipaux de l'intercommunalité de voter une motion et demande le maintien d'une équipe RASED complète dotée de moyens de travailler efficacement.

La motion est acceptée à l'unanimité.

VIII VOTE D'UNE MOTION DE SOUTIEN AUX JOURNALISTES HERVE GUESQUIERE ET STEPHANE TAPONNIER, EMPRISONNES EN AFGHANISTAN

Monsieur le premier adjoint donne lecture d'une motion de soutien aux journalistes de l'équipe FR3 emprisonnés en Afghanistan.

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu l'exposé sur la situation de Messieurs Hervé GUESQUIERE et Stéphane TAPONNIER, travaillant pour le magazine « Pièces à conviction » condamne leur privation de liberté et leur emprisonnement. Ils associent à cette motion les trois afghans qui les accompagnent.

La motion est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Comme à l'accoutumée, Monsieur le premier adjoint donne la parole à l'administré présent dans la salle, qui désire des éclaircissements sur les questions débattues.

Présents : Mmes : E. THEROND, L. AUZEPY, F. AFFRE, D. RICARD, D. BELMONT
MM. M. ISSERT, O. ALLE F. BOUVIE W. SABATIER N. CIRIBINO G.GARCIA M. RIVIERE P. CLEMENT.

Absents : M. G. MENDES (procuration à D. BELMONT), M. D. FITTIPALDI (procuration à L.AUZEPY)

Secrétaire de séance : Dominique BELMONT

I DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Travaux de rénovation de la rue de l'Agantic :

Madame Elisabeth THEROND expose qu'il était prévu au budget 2010 la réfection de la rue de l'Agantic. A la suite d'une rencontre avec ERDF et Hérault Énergies, il est apparu que des transformateurs étaient insuffisants. Pour pallier à ces difficultés, un délestage pourrait être envisagé via un transformateur qui pourrait être positionné à la salle polyvalente.

Cette installation nécessite une étude avec la coordination des travaux et la mise en discrétion des réseaux secs. Il est impératif de différer les travaux de la rue de l'Agantic pour faire tout ensemble, les travaux d'électrification ne pouvant être entrepris au mieux courant 2011.

Madame Elisabeth THEROND propose toutefois de maintenir la demande de subvention la plus large possible et notamment auprès du Conseil général pour avancer le dossier.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de demander la subvention la plus élevée possible pour la réalisation des travaux de rénovation de la rue de l'Agantic.

Électrification rurale :

Madame Elisabeth THEROND propose la mise aux normes de l'éclairage public du centre du village, et le remplacement des ampoules, par des ampoules de basse consommation. Les subventions pour ce type de travaux sont plafonnées à 11 000 € par an, permettant de réaliser entre 14 à 16 000 euros de travaux.

Le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour la demande de subvention pour l'éclairage public auprès d'Hérault Énergie.

travaux de mise en conformité du Camping :

Madame Dominique RICARD présente le dossier de mise aux normes du camping municipal à la suite des demandes renouvelées de la Préfecture depuis 2007. Il convient de :

- transmettre l'attestation de conformité des installations électriques
- de renforcer le réseau RIA
- d'installer une borne incendie

- de former deux personnes au brevet de premier secours

Avant de commencer les travaux, il est urgent de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de demander les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation de la mise aux normes du Camping municipal.

II DEMANDES D'AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS :

Monsieur le Maire présente deux projets de convention :

2-1 Association Ad Augusta : Convention de mise à disposition et d'objectif gratuite d'une salle communale, avec l'obligation de remplir des objectifs à savoir :

- . contribution à l'animation de la commune (carnaval, fête de la musique, etc...)
- . organisation d'une manifestation musicale spécifique avec accord de la mairie
- . accueil d'adolescents de la commune pour leur inculquer la culture musicale avec les règles de base de la vie associative.

La convention a une durée de un an renouvelable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne l'autorisation à Monsieur le Maire de signer la convention l'unanimité.

2-2 Association Thaurac Tennis Club : approbation de la convention de mise à disposition du court de tennis.

Cette association récente a besoin d'une convention d'autorisation d'utilisation d'un court de tennis municipal pour être affilié à la Fédération Française de Tennis.

Monsieur le Maire précise que cette mise à disposition est limitée à des plages horaires définies, pour permettre son utilisation par des joueurs de tennis. Le court est mis à disposition dans l'état actuel. La convention est également d'un an renouvelable. Elle est assortie d'une obligation de promotion du tennis sur le village.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne l'autorisation à Monsieur le Maire de signer cette convention.

III TRANSMISSION DES CONVOCATIONS PAR INTERNET :

Le code des collectivités territoriales autorise la convocation du conseil municipal par courriel.

Monsieur le maire expose que ce mode de convocation va dans le sens du développement durable et de l'économie de papier.

Il propose aux membres du Conseil Municipal qui ont une adresse informatique d'adopter ce système de convocation sur la base du volontariat.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le principe de la convocation par courriel.

Monsieur le Maire distribuera à chaque conseiller un document afin de recevoir son accord et son adresse électronique.

IV NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE

Madame Lydia AUZEPY est invitée à présenter le dossier.

La NBI est attribuée à la personne qui assure la gestion du personnel. Madame Françoise THEROND assure cette fonction depuis la réorganisation du service, en lieu et place de Monsieur MOITTIE. Il ne peut pas y avoir deux personnes qui touchent la NBI pour le même motif. Monsieur MOITTIE n'assurant plus cette tâche, elle propose de retirer le bénéfice de la NBI à Monsieur MOITTIE pour le reporter sur Madame Françoise THEROND. Monsieur BOUVIE demande si c'est définitif, sachant que Monsieur MOITTIE est actuellement absent. Madame Lydia AUZEPY lui précise que la situation sera réexaminée en cas d'éventuel retour de ce dernier.

Le Conseil municipal vote la nouvelle répartition de la NBI à l'unanimité moins une abstention de Monsieur Fabien BOUVIE.

V INDEMNITE DE MISSION

Mme Françoise THEROND est amenée à effectuer un travail de régularisation des dossiers et assurer de plus grandes responsabilités.

Madame Lydia AUZEPY expose qu'il serait équitable de lui accorder une indemnité de mission, jusqu'à la régularisation de cette situation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins l'abstention de Monsieur Fabien BOUVIE, vote le principe de l'indemnité de mission au bénéfice de Mme Françoise THEROND.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal est clos à 21.h45.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 7 avril 2010

Avant de confier la parole à Monsieur SERVIER pour tous les points de l'ordre du jour concernant les finances, Monsieur RIGAUD souhaite attirer l'attention de tous les délégués sur l'importance du présent budget. Il souligne que malgré l'importance des dépenses de fonctionnement compte tenu des compétences de notre collectivité, leur maîtrise permet de dégager des excédents qui permettent de prévoir des investissements nécessaires au développement de notre territoire. Il indique qu'en cette période de crise économique grave l'investissement des collectivités locales reste un facteur important de développement. C'est pourquoi, il se félicite que notre Communauté puisse présenter un budget d'investissement ambitieux.

1 : Compte administratif 2009 et compte de gestion du receveur- Budget Principal

Monsieur SERVIER présente aux membres du Conseil de Communauté les résultats de l'exercice 2009 de la Communauté de Communes tels qu'ils figurent au compte administratif 2009 et au compte de gestion du receveur. *Tableau ci dessous*

Reste à réaliser recettes réelles 427 000.75 €
Reste à réaliser dépenses engagées 471 405.99 €

Monsieur RIGAUD s'étant retiré, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

2 : Compte administratif 2009 et compte de gestion du receveur - Budget annexe des opérations soumises à la TVA

Monsieur SERVIER présente aux membres du Conseil de Communauté les résultats de l'exercice 2009 de la Communauté de Communes tels qu'ils figurent au compte administratif 2009 et au compte de gestion du receveur. *Tableau ci contre (bas)*

Reste à réaliser recettes réelles 36 000 €
Reste à réaliser dépenses engagées 44 395.20 €
Monsieur RIGAUD s'étant retiré, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

3 : Affectation du résultat 2009- Budget principal

Monsieur SERVIER propose aux membres du Conseil de Communauté d'approuver l'affectation du résultat 2009 de la section de fonctionnement comme suit :

Le résultat réel de la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de – 580 668.81 €

Le résultat de la section de fonctionnement est de 350 536.29 €, il est ainsi proposé au Conseil

Libellé	Résultat de clôture 2008	Part affectée à l'investissement exercice 2008	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture cumulé 2009
<u>Section Investissement :</u>				
Recettes exercice			1 522 007.59 €	
Dépenses exercice			1 795 371.71 €	
Excédent				
Déficit.....	- 262 899.45 €		- 273 364.12 €	- 536 263.57 €
<u>Section fonctionnement :</u>				
Recettes exercice			5 709 033.41 €	
Dépenses exercice			5 413 287.71 €	
Excédent	+ 393 047.59 €	- 338 257 €	+ 295 745.70 €	+350 536.29 €
Déficit.....				
TOTAL	+ 130 148.14 €	- 338 257 €	+ 22 381.58 €	- 185 727.28 €

d'affecter le résultat 2009 de la façon suivante :
en réserve au compte 1068 la somme de
350 536.29 €
Adopté à l'unanimité.

4 : Affectation du résultat 2009- Budget annexe des opération soumises à TVA

Monsieur SERVIER propose aux membres du Conseil de Communauté d'approuver l'affectation du résultat 2009 de la section de fonctionnement comme suit :

Le résultat réel de la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 77 196.75 €

Le résultat de la section de fonctionnement est de 54 080.72 €, il est ainsi proposé au Conseil d'affecter le résultat 2009 de la façon suivante :

en réserve au compte 1068 la somme de
54 080.72 €

Adopté à l'unanimité.

5 : Vote du budget par nature

Monsieur le Président rappelle que la population de la Communauté de communes étant supérieure à 10 000 habitants, il convient, comme les années précédentes, de voter le budget par nature.

Adopté à l'unanimité.

6 : Budget Primitif 2010- Budget Principal

Monsieur SERVIER rappelle au Conseil que suite au débat d'orientation budgétaire du 25 février 2010 et à la réunion de la Commission des Finances, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 6 237 050 €

Section d'investissement : 2 802 899 €

Après avoir examiné le budget 2010 poste par poste, le Conseil l'adopte à l'unanimité.

7 : Budget Primitif 2010- Budget OPTVA

Monsieur SERVIER rappelle au Conseil que suite au débat d'orientation budgétaire du 25 février 2010 et à la réunion de la Commission des Finances, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 79 600 €

Section d'investissement : 228 197 €

Après avoir examiné le budget 2010 poste par poste, le Conseil l'adopte à l'unanimité.

8 : Vote du taux des taxes de la fiscalité additionnelle

Monsieur SERVIER expose au Conseil que face à l'augmentation des charges de la communauté

(hausse des prix, titularisations, les nouvelles charges de fonctionnement du théâtre) et afin de maintenir la capacité d'autofinancement de la communauté il y a lieu d'augmenter les taux de la fiscalité additionnelle comme suit :

Taxes	Taux 2009	Taux 2010
Taxe d'habitation	4.84%	4.96%
Taxe foncière sur le bâti	9.21%	9.44%
Taxe foncière sur le non bâti	31.36%	32.14%
Taxe professionnelle, taux relais pour 2010	16.26%	16.36%

Adopté à l'unanimité.

9 : Vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur SERVIER rappelle au conseil que depuis 2005 notre collectivité vote directement le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagère. Le taux actuel est de 14 .60%. Il propose de maintenir ce taux en 2010 :

Taux 2009	Proposition Taux 2010
14.60%	14.60%

Adopté à l'unanimité.

A l'occasion du vote du taux de la TEOM, un court débat a lieu sur quelques difficultés rencontrées suite à la suppression des PAV et à la mise en place de sacs jaunes. Monsieur TRICOU se fait l'écho d'habitants de sa commune sur le non respect par l'équipe de collecte du jour de ramassage. Messieurs RIGAUD et CHANAL indiquent qu'une rectification immédiate sera faite. La plupart de nos concitoyens respectent les consignes de tri et il faut leur montrer que leurs efforts sont pris en compte. Il faut néanmoins sans cesse renouveler nos informations sur ce sujet sensible du tri sélectif.

Objet 10 : Subventions de fonctionnement aux amicales et associations

Monsieur SERVIER propose au Conseil d'allouer aux associations et amicales les subventions suivantes :

Coopérative scolaire de l'école de Brissac
1 200 €

Coopérative scolaire de l'école du Thaurac
4 600 €

Amicale de l'école maternelle de Ganges
2 300 €

Libellé	Résultat de clôture 2008	Part affectée à l'investissement exercice 2008	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture cumulé 2009
<u>Section Investissement :</u>				
Recettes exercice			8 073.86 €	
Dépenses exercice			81 982.63 €	
Excédent	+ 5 110.22 €		- 73 911.77 €	- 68 801.55 €
Déficit.....				
<u>Section fonctionnement :</u>				
Recettes exercice			92 822.13 €	
Dépenses exercice			93 599.90 €	
Excédent	+ 54 858.49 €		- 777.77 €	+54 080.72 €
Déficit.....				
TOTAL	+ 59 968.71 €		- 74 689.54 €	- 14 720.83 €

Amicale de l'école primaire de Ganges	8 300 €
Amicale de l'école de Sumène	4 170 €
Coopérative de l'école de Cazilhac	3 300 €
OMS de Ganges	15 245 €
OMS de Saint Bauzille de Putois	8 000 €
Office de tourisme Cévennes Méditerranée	145 500 €
Mission Locale Garrigue et Cévennes	20 651 €
Amicale du personnel de la Com. de Communes	14 500 €
US Basses Cévennes	6 900 €
Rased Saint Martin de Londres	1 000 €
Rased Viganais	500 €

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2010.

Monsieur RIGAUD précise que les montants des subventions allouées aux écoles et aux associations scolaires ont été ajustés à la hausse afin de tenir compte de l'augmentation des effectifs des élèves. Il souligne également l'effort fait par notre collectivité dans le domaine du tourisme avec l'augmentation de la subvention à l'Office de Tourisme et les programmes prévus sur les chemins de randonnées et les bords de rivières.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur RIGAUD remercie Pierre SERVIER, Vice Président chargé des finances, Bernard CORDIER, Directeur de la Communauté de Communes, Ghislain DURAND, chargé des finances et toute l'équipe de la Communauté de Communes pour l'excellente gestion réalisée au quotidien qui permet à notre collectivité de présenter un budget ambitieux.

11 : Création de postes – Ecole du Thaurac St Bauzille de Putois en maternelle – Ecole Primaire de Ganges « La Marianne » en élémentaire.

Monsieur le Président expose au conseil que suite au courrier de l'inspecteur d'Académie nous informant de l'ouverture à la rentrée de septembre 2010 d'un poste élémentaire à l'école primaire la Marianne à Ganges et un poste maternelle à l'école du Thaurac à St Bauzille de Putois. Il convient de prendre acte de ces créations et de s'engager à fournir les moyens nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

12 : Projets photovoltaïques sur les sites du Triadou et du Fesquet – Autorisation au Président à signer avec la société Valéco des promesses de baux.

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur ISSERT qui expose au conseil que notre collectivité souhaite s'engager sur la voie de réalisation d'unités de production d'électricité photovoltaïques afin de participer aux objectifs gouvernementaux de réduction des gaz à effet de serre et au développement des énergies renouvelables. Ces réalisations permettront également à notre collectivité de valoriser des terrains actuellement inutilisables pour toute autre activité et de procurer

des ressources financières qui pourront être affectées au développement touristique du territoire. Après avoir consulté plusieurs sociétés, la commission du développement économique a retenu la société VALECO qui propose les projets les plus susceptibles d'être réalisés dans les meilleures conditions et délais.

Les terrains concernées sont ceux de l'ancien CET du triadou à St Bauzille de Putois et une partie des terrains du Fesquet à Cazilhac. Les maires consultés sont favorables à ces projets.

La commission a également approuvé les termes des futurs baux emphytéotiques à conclure avec la société VALECO.

Il convient donc d'approuver les projets d'implantation d'unités de production d'électricité photovoltaïques sur les parcelles concernées du Triadou et du Fesquet, d'autoriser le Président à signer les contrats et les promesses de baux emphytéotiques nécessaires et plus généralement tous les documents utiles.

Il convient d'autoriser en conséquence la société VALECO à réaliser toutes les études concernant ces projets et à déposer les demandes de permis de construire.

Monsieur ISSERT détaille pour le Conseil les principales caractéristiques des baux prévus.

Monsieur SERVIER indique pour sa part que ces projets sont très intéressants sur tous les plans, environnemental et financier notamment.

Monsieur CHANAL demande à ce que l'on veuille à utiliser les recettes ainsi dégagées pour le développement, notamment touristique, du secteur.

Adopté à l'unanimité.

13 : Remplacement d'un délégué de la commune de Laroque.

Monsieur le Président expose au conseil que la commune de Laroque par délibération du 4 mars 2010, a décidé de remplacer le délégué suppléant Laurence SAUVAGE par Pierre FRANCHOMME. Il convient de prendre acte de cette désignation. Le nouveau délégué prendra la place de son prédécesseur dans les commissions et organismes extérieurs.

Adopté à l'unanimité.

14 : Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et EPCI.

Monsieur le Président expose au conseil que suite au changement des comptables du Trésor (Madame LUCIANI POURTEAU Pascale puis Monsieur DELEVILLE Philippe), il convient de délibérer conformément à l'article 3 de l'arrêté du 16 décembre 1983 sur l'octroi de l'indemnité de conseil.

Le montant de cette indemnité est attribué à Mlle MAUPAS Karine à partir du 1^{er} janvier 2010 date de sa prise de fonction.

Adopté à l'unanimité.

1. Attributions de compensation au titre de 2010.

Il convient d'adopter les propositions de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées sur le montant des attributions de compensation de la taxe professionnelle versé aux communes au titre de 2010 comptes tenus des augmentations de base constatées. *Tableau ci dessous*

Adopté à l'unanimité.

2. Renouvellement de la ligne de trésorerie.

Il convient de décider du renouvellement de la ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole du Languedoc-Roussillon.

Durée : un an renouvelable sur délibération

Montant : 500 000 €

Taux : Variable post-fixé, indexé sur le T4M (Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire) du mois précédant le mois facturé + marge de 0.95 %

Intérêts calculés mensuellement à terme échu, facturés au mois et prélevés en procédure de débit d'office

Commissions d'engagement ou de non utilisation : néant

Frais : néant

À l'occasion de ce point de l'ordre du jour Monsieur Pibarot renouvelle sa demande d'avoir une présentation synthétique de la situation financière de la Communauté de Communes.

Monsieur Servier indique qu'il a lui-même fait oralement une telle présentation lors de la discussion du budget 2010 de la Communauté de Communes. Il indique qu'une présentation plus élaborée sera mise en place pour le prochain budget.

Adopté à l'unanimité.

3. Régime indemnitaire du personnel.

Comme tous les ans, il convient d'adopter le régime indemnitaire du personnel de la Communauté de Communes.

....(*décisions statutaires*) ...

Adopté à l'unanimité.

4. Modification du tableau des effectifs.

Le nouveau tableau des effectifs prévoit 2 avancements de grade et une création de poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à 30 heures pour le remplacement d'un agent partant à la retraite (crèche).

Le Président expose au Conseil qu'il convient de modifier le tableau des effectifs, ci-joint, afin de prendre en compte les changements suivants :

- création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à 30h00 pour le remplacement d'un agent partant à la retraite,
- création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe à temps complet suite à la réussite du concours,
- un avancement de grade d'un poste d'éducateur des APS hors classe à temps complet.

Adopté à l'unanimité.

5. Nouveaux tarifs du théâtre Albarède.

Suite à la réunion du groupe de travail théâtre, il est proposé au Conseil les modifications tarifaires suivantes :

- création d'un abonnement 4 spectacles à 40 €
- augmentation du prix unitaire de la place de 10 à 12 €
- maintien des tarifs spéciaux à 6 et 4 €
- les réservations devront être réglées au moins 48 heures avant le spectacle
- la billetterie sera ouverte 15 jours avant chaque spectacle

Monsieur Rigaud précise que tous les spectacles de la saison qui vient de s'achever ont été complets. Plusieurs élus se félicitent de l'excellente programmation du théâtre.

Adopté à l'unanimité.

6. Nouveau plan de financement du schéma des activités de pleine nature.

En accord avec les autres financeurs (Région, Conseil Généraux du Gard et de l'Hérault), il est proposé le nouveau plan de financement suivant :

Total programme 152 000 €

COMMUNES	Montant annuel de l'attribution	Intéressement de 25 % sur l'évolution des bases	Total Attribution 2010
AGONES	377,00 €	33,24 €	410,24 €
BRISSAC	51 658,00 €		51 658,00 €
CAZILHAC	28 702,00 €		28 702,00 €
GANGES	444 180,00 €	5 134,27 €	449 314,27 €
GORNIES	508,00 €	1,95 €	509,95 €
LAROQUE	70 207,00 €	107,71 €	70 314,71 €
MONTOULIEU	701,00 €		701,00 €
MOULES ET BAUCELS	20 314,00 €	115,01 €	20 429,01 €
ST BAUZILLE DE PUTOIS	140 652,00 €	1 754,40 €	142 406,40 €
ST JULIEN DE LA NEF	22 669,00 €		22 669,00 €
ST MARTIAL	4 150,00 €		4 150,00 €
ST ROMAN DE CODIERES	677,00 €	10,97 €	687,97 €
SUMENE	111 182,00 €		111 182,00 €
TOTAL	895 977,00 €	7 157,55 €	903 134,55 €

Subventions	83 600 € Gal-Leader 17 100 € CG30 20 900 € CG34
Participation CCCGS	30 400 €

Adopté à l'unanimité.

7. Autorisation au Président de signer les conventions de passage du schéma des activités de pleine nature.

Il convient d'autoriser le Président à signer les conventions de passage avec les propriétaires des terrains traversés par certains chemins de randonnée dans le cadre du schéma des activités de pleine nature.

Adopté à l'unanimité.

8. Création des Commission d'Appel Offres.

Il convient de créer les CAO pour les opérations :

Schéma des activités de pleine nature (études et travaux)

Aménagement des bords de rivières (études et travaux)

Président : Guilhem CHAFIOL Suppléant : Ghislain PALLIER

Membres titulaires :	Membres
suppléants :	
William TOULOUSE	Jacques RIGAUD
Etienne PETRIS	Adrienne LAUTRIC
Pierre SERVIER	Jean-Marie GROS
Hans METTLER	Michel ISSERT
Claude BERNARD	Richard
SCHNITZLER	

Agrandissement de l'école de Sumène

Président : Ghislain PALLIER Suppléant : Christian TOUREILLE

Membres titulaires :	Membres
suppléants :	
William TOULOUSE	Bernard JALABERT
Pierre SERVIER	Françoise
BATTESTI	
Philippe PIBAROT	Gilbert LAURANS
Michel ISSERT	Jean-Marie GROS
Nicole CLEMENT	Jean-Claude
RODRIGUEZ	

Adopté à l'unanimité.

9. Contrat de territoire avec le Conseil Général de l'Hérault.

Comme tous les ans il convient d'approuver l'annexe financière du contrat de territoire avec le Conseil Général de l'Hérault pour un montant total d'aides de 277 400 € pour notre collectivité et 30 300 € pour l'Office de Tourisme Cévennes Méditerranée.

Il convient également d'approuver l'avenant n°2 au contrat 2007 prévoyant la prorogation de la subvention pour la construction de l'école Maternelle de Saint Bauzille de Putois (Étude + 1^{ère} tranche 180 000 €) et l'avenant n°2 au contrat de 2009 prévoyant le transfert de la réhabilitation du Théâtre de l'Albarède à l'équipement du Cinéma Arc en Ciel (35 000 €) et du Centre de Loisirs de Ganges (Commune) à Sanitaires extérieurs école

de La Marianne (Communauté de Commune) 15 000 €.

Adopté à l'unanimité.

10. Plan de redynamisation du bassin d'emploi.

Il convient d'approuver les aides accordées par le Comité Technique du 9 juin 2010,

- Domaine de Blancardy : 1 emploi → 1 000 €
- Domaine d'Anglas : 1 emploi → 1 000 €
- Solama (Sumène) : 1 emploi → 1 000 €
- Fromagerie du Castellat : 2 emplois → 2 000 €

et d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

11. Extension ZAE les Broues.

Afin d'aménager l'accès sud de l'extension de la ZAE il convient d'autoriser le président à signer les acquisitions de quatre parcelles : 516 m² (Mme Cros) 217 m² (Succession Cambon) 57 m² (Mme Cambon) et 16 m² (SARL Planet) au prix fixé par les domaines de 25 € le m².

Adopté à l'unanimité.

12. Création d'un Comité Technique Paritaire.

En complément de notre délibération créant un Comité Technique Paritaire il convient de fixer le nombre de représentant à savoir 3 titulaires et 3 suppléants pour la collectivité et le même nombre pour les représentants du personnel. Les représentants de la collectivité sont nommés par le Président. Les élections des représentants du personnel sont organisées pour le mois de septembre/octobre 2010.

Le Conseil approuve les désignations faites par Monsieur le Président

Titulaires	Suppléant
Jacques Rigaud	Jean-Claude
Rodriguez	
Pierre Servier	Élisabeth Thérond
Bernard Cordier	Bernard Jalabert

Adopté à l'unanimité.

13. Création d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour la construction de locaux techniques pour la Communauté de Communes.

Afin de pouvoir lancer l'étude de cette opération il convient de désigner une Commission d'Appel d'Offres qui sera chargée dans un premier temps choisir un maître d'œuvre (architecte + bureau d'étude).

Président : Pierre CHANAL Suppléant : Géralde RICOME

Membres titulaires :	Membres suppléants :
Jacques RIGAUD	Bernard CAUMON
Pierre SERVIER	Jean-Marie GROS
Christian TOUREILLE	William TOULOUSE
Michel ISSERT	Elisabeth THEROND
Thierry BRAGER	Hans METTLER

Pour la désignation du maître d'œuvre seront associées à la commission les personnalités qualifiées suivantes : un représentant du CAUE de

l'Hérault, un représentant de l'ordre des architectes, un représentant du Conseil Général de l'Hérault.

Adopté à l'unanimité.

Questions Diverses :

Monsieur Pibarot revient sur la réunion relative à l'évolution de l'intercommunalité présidée par Monsieur le Préfet du Gard, au cours de laquelle la spécificité de notre collectivité n'était pas prise en compte par le préfet.

Monsieur Rigaud approuve Monsieur Pibarot et rappelle que vu sa taille, notre communauté n'est soumise à aucune obligation en matière de regroupement. Il rappelle la satisfaction de l'unanimité des élus sur les compétences et le fonctionnement actuel de notre collectivité.

10 novembre 2010

20 h à Montoulieu

Domaine de la Devèze

Conférence sur l'anthropologie

Proposé par l'association
Etude et défense du patrimoine
de la vallée de Montoulieu

Par Yvette DELOISON

*"Est-ce que l'homme est descendu de l'arbre
ou à toujours marché sur terre ?"*

Entrée gratuite

Association BAUZ'ART SHOW

Cette association a pour objectif de réunir, à Saint Bauzille de Putois, dans un cadre enchanteur, tout musicien désireux de parfaire sa technique instrumentale et de partager des émotions musicales en groupes

L'association propose diverses activités artistiques :

Stage de flûte à bec et cours individuels.

Stage de violoncelle et cours individuels ponctuels.

Stage de guitare classique ou électrique et cours individuels.

Stage de flûte traversière et cours individuels.

Atelier sculpture sur ballons.

Contact : Madame Andréa WATEAU
Tel. : 06 86 70 88 51 ou 09 51 92 66 32
Mail : bauzartshow@free.fr

ETAT CIVIL St Bauzille de Putois

MARIAGES

Julie MARIN et Thoni MARTI le 07/08/2010

Emilie BUSO et Olivier BOURTIN le 03/07/2010

Marylin MARTEL et René BONACHERA le 24/07/2010

NAISSANCES

Lali BAUDOUIN née le 13/08/2010
fille de Marie VERDIN et de Yannick BAUDOUIN

Loup-Ange BALEA RAKOTOMALAL-RIVIERE
né le 15/08/2010
fils de Lazarisaina BALEDA RAKOTOMALALA et de
Nancy RIVIERE

Adel ADIL EL GHOUGH né le 11/07/2010
fils de Faschia BENTCHAKAL

Gabin ALLIBERT né le 23/07/2010
fils de Evelyne GRANIER et de Christophe ALLIBERT

Mélina DAL FITTO née le 05/09/2010
fille d'Amandine SELLINI et d'Andréa DAL FITTO

Charlie PARISELLE DELOIRE né le 06/09/2010
fils de Mélody PARISELLE et de Jean-Christophe
DELOIR

Tom MARTI né le 14/09/2010
fils de Julie MARIN et de Thoni MARTI

Solène BEAUFILS née le 20/09/2010
fille d'Anne-Marie POUILLIE et d'Olivier BEAUFILS

DECES

Nicola RISO le 09/07/2010

Jean-Baptiste MANIKIAN le 15/07/2010

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	V	A	C	A	N	C	I	E	R
2	I	O		B	A	R			I
3	S	U	P	E	R	I	E	U	R
4	I	T	A	L	I	E	N	N	E
5	T	I	F		N		C	I	
6	E	E		P	E	R	R	O	N
7	U	N	I	S		T	E	N	U
8	R	S		A	V	E	R	S	E

Solution des mots croisés page 7

Les trois couleurs

Les goûts et les couleurs ne se discutent pas dit-on, il est normal que le goût de chacun se porte sur telle ou telle couleur, il y en a beaucoup. Voici un article sans prétention sur les couleurs du drapeau national : bleu, blanc, rouge, et quelques définitions concernant ces couleurs.

Personnellement, j'aime bien la couleur bleue. Sur notre planète bleue, la couleur de la mer, notre grande bleue, la Méditerranée, se marie avec la pureté modeste du myosotis, des jeunes filles un brin fleur bleue et même un peu bas bleu. Le bleu horizon, tenue de nos vaillants soldats défendant les couleurs bleu, blanc, rouge de notre drapeau national. Il y a aussi le bleu, fraîche recrue de l'armée, la « bleusaille ».

Dans certains cas, on peut évoquer aussi ces couleurs. Lequel d'entre nous n'est-il pas resté bleu devant une situation inattendue, n'a-t-il pas éprouvé une paralysante peur bleue qui vous glace le sang, ce sang, aussi bien dans les veines d'un ouvrier en bleu de travail que dans les veines, d'un bleu aristocratique. Cela se conçoit côté gastronomique, il y a la préparation d'une belle truite bleue, cuisinée par un excellent cordon bleu. Dans la dernière coupe du monde de football, nos bleus, on les appelle ainsi en équipe de France, ont fait chou blanc, et en définitive se sont retrouvés marron dans leurs résultats sportifs. On en a beaucoup parlé et écrit, il y avait de quoi en rougir. Peut-être que sous la houlette de Laurent Blanc retrouveront-ils de belles couleurs dignes de notre drapeau national.

Je fais un petit retour dans l'ancien temps. Dans notre

jeunesse, nos braves pandores, les gendarmes, étaient appelés les « bleus », c'était leur tenue bleue. Ils se déplaçaient à bicyclette, deux par deux. Les automobilistes étant peu nombreux, ils verbalisaient les cyclistes. Sur le vélo, il fallait avoir obligatoirement la petite plaque avec nom, prénom et domicile, et aussi la plaque payante pour l'année en cours. Ils faisaient la chasse aux braconniers de la pêche, cela donnait lieu à des courses poursuites. Les choses ont beaucoup changé depuis.

Parlons maintenant de la couleur blanche et des côtés de cette couleur. On dit que le blanc se porte bien dans le textile, la lingerie et les vêtements. Il est bien agréable de voir une jeune mariée vêtue de blanc, on ne parle plus, je crois, de la fleur d'oranger. La tenue vestimentaire blanche est délicate, ainsi que dans la lingerie. Elle est sensible aux petites tâches. Dans l'histoire de France, le roi Henri IV avait un panache blanc et on parle aussi du cheval blanc d'Henri IV. On l'appelait le « vert galant ». La chanson « Ah ! Le petit vin blanc qu'on boit sous les tonnelles » a beaucoup de succès dans les banquets ou mariages. Elle est chantée en se trémoussant côte à côte. Le merle blanc est recherché, c'est une façon de parler, car il est plutôt rare d'en trouver un. Le merle moqueur, au plumage noir, lui est bien présent.

Il y a des blanchiments d'argent ou de l'argent sale. Il y a les blanchis par les tribunaux. A propos des blanchiments, je fais encore un petit retour dans l'ancien temps. Les maçons blanchissaient l'intérieur des

maisons, plafonds et murs, à la chaux blanche. Ils étaient munis de grands pinceaux fixés à une longue perche et ils badigeonnaient avec force. Le sol était recouvert de vieux journaux car les pinceaux avaient tendance à baver. Des gens imprévisibles mangent leur pain blanc en premier et se retrouvent au pain sec. On trouverait encore des locutions concernant le blanc, exemple : « se regarder dans le blanc des yeux ». D'une personne au visage blanc et pâle, en patois du pays, on dit d'elle en plaisantant : « Es blanc couma un berme de castagna ».

La couleur rouge est très voyante. Elle se marie avec les couleurs bleu et blanche du drapeau tricolore. Parfois cette couleur fait cavalier seul. C'est bien connu, le vin rouge est apprécié des consommateurs. Il y a aussi une chanson peu connue : « UN p'tit coup de rouge, hop, ça y est et tout vous sourit. Un p'tit coup de rouge, y'a rien de mieux qui vous réjouit ». Il y a aussi la chanson du « pinard », vin rouge à consommer avec modération, car si l'on boit trop de litrons, on devient noir ou gris, et le « blindé », quand il rentre chez lui, se fait passer un bon savon par sa bourgeoise. Rouge de honte, il promet de ne plus se noircir. Le coléreux devient rouge de colère, la jeune mariée rosit de plaisir. La jeune fille timide, puérile, rougit si on la courtise. On connaît la déception du coureur cycliste lanterne rouge du tour de France, par exemple. Ne parlons surtout pas d'autres lanternes rouges, je stoppe mon article car j'aperçois le feu rouge.

Louis OLIVIER